

CLARA (Jean), originaire du Roussillon, entra dans l'ordre du Carmel, prit l'habit religieux à Montpellier, et professa la rhétorique à l'Université de cette ville. En 1327, il devint provincial des Carmes, et ne tarda pas à être élu évêque de Bossa, en Sardaigne. Il mourut dans cette ville en 1340. Jean Clara, qui est désigné aussi sous le nom de Claressalls, a écrit : *Commentaria in IV lib. sentent* ; *Sermones varios* ; *Lectura libri* ; et trois tomes de *Sermons* prêchés à la cour papale d'Avignon, en présence de Jean XXII et de Benoît XII.

TORRES-AMAT, *Diccionario critico de los escritores catalanes*.

CLARUS, évêque d'Elne, envoya l'abbé Weremundus, son vicaire, pour assister au treizième concile provincial de Tolède, tenu l'an 683, sous le pontificat de Léon II et le règne de Hervigius, roi des Goths, ainsi qu'il conste de sa souscription : *Weremundus abbas, agens vicem Clari, episcopi Helenensis*. C'est là la seule mention que l'on ait de l'épiscopat de Clarus. Après ce prélat, il existe une lacune d'environ un siècle dans l'épiscopologie d'Elne, provenant sans doute de l'occupation du pays par les Maures, laquelle dura jusques vers l'an 760. C'est peut-être à cette circonstance qu'est dû le manque de données historiques sur l'évêque Clarus.

PUIGGARI, *Catalogue biographique des évêques d'Elne*.

CLAUSES (Antoine), archidiacre d'Elne, en 1548. En 1559, il résidait à Rome. Le 29 avril 1570, des procureurs furent désignés pour résigner son archidiaconé en faveur de François Guillami, bachelier ès-arts et étudiant à l'Université de Valence. Le 25 août de cette même année, François Descamps fut pourvu de la dignité d'archidiacre, et un procès fut engagé contre lui par Antoine Clauses, qui demeura titulaire de son ancienne charge. Clauses, âgé de quatre-vingt-deux ans, résigna volontairement son office d'archidiacre-majeur, en faveur de Joseph Nouet, docteur de l'Université de Pérouse, le 17 juin 1586.

Archives des Pyr.-Or., G. 113, 116, 174.

CLAVARIA (Gabriel) était peintre à Perpignan, en 1648.

Archives des Pyr.-Or., G. 767.

CLUGNY (Jean-Etienne-Bernard de), baron de Nuis-sur-Armançon, seigneur de Praslay, Saint-Marc et autres lieux, né dans la première moitié du dix-huitième siècle, mourut le 18 octobre 1776. Il était intendant de la marine à Brest, lorsqu'il fut nommé, au mois de juillet 1774, intendant de la province du Roussillon, en remplacement de Pierre-Philippe

Peironnel du Tressan. Clugny ne resta qu'une année à la tête de cette administration, qu'il quitta au mois de juillet 1775 pour occuper la charge d'intendant à Bordeaux. En 1776, il fut nommé contrôleur général des finances à la place de Turgot. Son administration fut une tentative de réaction contre celle de son prédécesseur. Il se hâta de suspendre l'édit sur les corvées et de relever l'établissement des jurandes et des maîtrises. L'esprit public s'attrista en voyant périr les réformes qu'il avait mal encouragées ; le crédit tomba à ce point que, dans l'institution de la caisse d'escompte, la seule où Clugny continua Turgot, les actionnaires ne remplirent le chiffre de deux millions qu'avec beaucoup de lenteur et de timidité. Les procédés inconséquents de Clugny durent l'augmenter encore au moment où il venait de mettre la main à l'utile établissement de nature à contraster avec le premier. Il institua la loterie ; déjà le gouvernement avait fermé les yeux sur plusieurs loteries particulières, qui s'étaient établies sous d'hypocrites prétextes de bienfaisance. Grâce au successeur de l'honnête Turgot, le gouvernement descendit jusqu'à l'emploi d'une telle ressource, et ne craignit pas d'organiser à son profit une des causes les plus actives de l'immoralité publique. Clugny, malgré sa complaisance pour la cour, était sur le point d'être disgracié, lorsqu'il mourut, après une administration que Marmontel appelle quatre mois de pillage, dont le roi seul ne savait rien.

Archives des Pyr.-Or., C. 1509. — HOEFER, *Nouvelle biographie générale*.

CODALET (Arnaud de), habitant de Rivesaltes, était, en 1281, fermier général des revenus seigneuriaux du Roussillon et du Conflent. Le 5 février de cette année-là, il constitua une société, en compagnie de deux autres associés, pour l'exploitation d'un minerai dont l'abbé de Cuxa lui avait fait concession aux territoires d'Escaro, Taurinya, Corts et Fillols. C'est le premier indice d'une exploitation de mines en Roussillon, dans des proportions aussi considérables. Arnaud de Codalet acheta, le 7 mars 1305, à Arnaud Batlle, juge, la maison dite du *Trauc d'en Arnau Batlle*, qui fait communiquer la Fusterie avec la place actuelle du marché. A l'avènement au trône de Sanche de Majorque, Arnaud de Codalet fut nommé conseiller et trésorier de la couronne. Il remplissait l'office de *mestre racional* de la cour en 1319, date de sa mort.

ALART, *Echo du Roussillon*, 1865.

CODALET (Pierre-Raymond de), fils du chevalier Bernard de Rivesaltes, dut son nom et sa fortune à son parent, Arnaud de Codalet, dont nous venons de nous occuper. Son père remplit à la cour

de Majorque l'office de majordome de la reine Marie, épouse du roi Sanche. Pierre-Raymond de Codalet occupa à son tour la même charge à la cour de Jacques II, de 1332 à 1344. Son nom figure à tout propos dans les actes de la cour de Majorque. Le 14 octobre 1337, il obtint la seigneurie de Pontella par la cession que lui en fit Martin Carbonnell. Pierre-Raymond de Codalet fut un des rares roussillonnais qui demeurèrent fidèles à l'infortuné Jacques II, dépossédé de son trône par Pierre IV, roi d'Aragon. Il avait été chargé de la défense de Collioure, qu'il ne put conserver contre les forces supérieures de Pierre IV, et il avait remis cette place dans les premiers jours de juillet 1344. Pierre d'Aragon dit dans sa *Chronique* qu'après son entrée à Perpignan, Pierre-Raymond de Codalet fut un de ceux des partisans de l'ex-roi qu'il somma de comparaître devant lui pour lui faire sa soumission ; mais ce seigneur ne consentit jamais à trahir la cause qu'il avait embrassée, et il suivit le roi détrôné dans son exil, ainsi que le chevalier Dalmau dez Volo qui avait épousé Guéralda de Codalet. Leurs biens furent confisqués. Devenue veuve, Guéralda dez Volo, racheta aux enchères publiques, le 23 juin 1378, le château, lieu et territoire de Pontella, au prix de 3050 livres de Barcelone. Son fils, Pierre-Raymond dez Volo, était décédé sans enfants avant 1385, et à cette date, sa belle-fille était l'épouse de Jaubert dez Fonts. Guillaume de Codalet, frère de Guéralda, se maria à Colombe, fille de Pierre Durand, docteur en droit de Perpignan, qui était déjà veuve en premières noces de Guillaume de Mudagons. Il ne laissa pas non plus de postérité.

ALART, *Notices historiques sur les communes du Roussillon*, 2^e série.

CODALET (Jean), docteur en droit, reçut provisions de Jean II qui le nommait aux fonctions d'assesseur du gouverneur. Sous la domination de Louis XI, il occupa la chaire de droit canon à l'Université de Perpignan, et assista dans les jugements le lieutenant du vice-roi, Jacobo Capece.

Archives Pyr.-Or., B. 292, 309, 310, 411.

CODER (Jean), pharmacien, naturaliste, botaniste, naquit à Prades en 1778 et mourut dans cette même ville le 7 avril 1841. Botaniste et minéralogiste ardent, il fut l'un des zélés savants stationnaires, qui, au commencement du dernier siècle, favorisèrent le plus la connaissance des plantes pyrénéennes. Il visitait chaque année une partie de nos hautes montagnes. Gravisseur intrépide, infatigable, adroit, il vainquit les chasseurs d'izards et surpassa tous ceux qui se distinguèrent dans ce genre de sport. Il joignit à une science solide beaucoup d'obligeance, et il est incontestablement établi que certai-

nes opinions, certaines découvertes sur lesquelles l'ouvrage de Picot de Lapeyrouse garde le silence, appartiennent à Coder ; mais, humble comme les fleurs qu'il aimait passionnément, il n'aspira jamais à conquérir la plus petite part de célébrité. Dévoué plus particulièrement à l'œuvre de Lapeyrouse qu'il enrichit activement, il ne demanda jamais à ce célèbre botaniste le plus petit témoignage de ses services et sut se contenter d'être compté au nombre de ses pourvoyeurs. Coder fut en correspondance avec les botanistes Zig de Mayence, de Candolle, Gouan, Duby, Montagne, Pourret, Roemer. Candolle donna même à une des variétés de l'*Euphorbia* le nom de *Coderiana*.

Coder était doué d'une mémoire prodigieuse ; aussi, confiant dans la certitude qu'il avait de se ressouvenir des plus petits détails relatifs à l'habitat de ses récoltes, il négligeait de noter, même dans ses envois, les stations. Lapeyrouse avait souvent reçu des plantes sans aucune mention de leur origine et il avait beaucoup de peine à corriger ce travers de son fournisseur. « Répondez-moi, je vous prie, écrivait-il le 5 mai 1808, sur la *Viola cenisia*, sur l'*Iberis* ; d'où sont-elles ? » Zig, de son côté, lui mandait, le 14 août 1810 : « Je vous prie encore, en grâce, de noter pour chaque espèce, son lieu natal. » Et Coder inscrivait immédiatement, sur les lettres qu'on lui adressait ainsi, le nom des localités d'où provenaient les plantes qu'on lui désignait.

Au dire de Louis Companyo, on doit à Coder, entr'autres découvertes, celle de l'*Alyssum Pyrenæicum*, qui habite, localité unique en Europe, les rochers escarpés au-dessus de la *Font de Comps*. Il ne reste plus de cette belle et intéressante plante que deux ou trois pieds placés sur des escarpements inaccessibles, et, si elle se conserve, c'est qu'il est impossible d'atteindre le point où elle croît en ce moment.

Coder, qui avait formé un très riche herbier, se proposait de terminer un travail, dont il avait déjà recueilli les matériaux, sur la *Flore du Roussillon*, lorsque la mort vint interrompre ses travaux.

CODOL (Pierre-Jean de), chevalier, domicilié à Millas, prit possession de la baronnie d'Ur, à la mort de son oncle Pierre Aymar, survenue en 1505. Pierre-Jean de Codol était « capitaine d'abat » à Perpignan, en 1513 ; cette année-là, le Domaine effectua la saisie de ses propriétés situées à Millas, à seule fin de le contraindre à solder les droits d'amortissement dus au roi pour les legs pieux faits par Pierre Aymar, son oncle défunt. Après son avènement au trône, Charles-Quint nomma Pierre-Jean de Codol à l'office de châtelain de Bar. Pierre-Jean de Codol mourut vers 1526, laissant deux fils : Jean-François et Jean-Pierre et une fille qui se maria au noble de Sans, de

Puigcerda. De cette union naquirent Louis de Sans de Codol, qui fut tour à tour évêque de Solsona et de Barcelone, et François de Sans de Codol, magistrat espagnol illustre.

Abbé J. CAPEILLE, *Le château et la baronnie d'Ur*. — Agusti PUYOL Y SAFONT, *Hijos ilustres de Cerdaña*.

CODOL (Jean-François de), fils aîné du précédent, baron d'Ur, épousa, en 1542, Louise de Planella. Il eut un fils, Jean-Acace, qui recueillit la succession de son père et celle de son oncle, Jean-Pierre, mort à Perpignan sans descendance directe. Jean-Acace de Codol mourut à Barcelone en 1608.

Abbé J. CAPEILLE, *Le château et la baronnie d'Ur*.

CODOL (Jean-Pierre de), chevalier, domicilié à Perpignan, était, en 1550, le fondé de pouvoirs de Jean-François de Banyuls, seigneur de Nyer, Laroque et Montferrer. Il épousa en secondes noces Angèle Ça Maso, qui lui apporta en dot la tierce partie de la dime dans la petite localité de Cabanes (diocèse de Gérone).

Abbé J. CAPEILLE, *op. cit.*

CODOL (François de), fils de Jean-Acace de Codol, baron d'Ur, épousa Raphaëlle de Broca, de Bagá, et mourut en 1669.

Abbé J. CAPEILLE, *op. cit.*

CODOL (Acace de), fils du précédent, baron d'Ur, prit le parti de l'archiduc d'Autriche et vit sa seigneurie un moment confisquée par Louis XIV. Il ne tarda pas à la recouvrer quelque temps après. Du mariage qu'il contracta avec Marie de Roset naquit un enfant qui reçut au baptême le prénom de son père. Acace de Codol de Roset, écuyer, épousa Thérèse de Tord. Il mourut à Ur, le 23 juillet 1720, et fut enseveli au tombeau de la famille de Codol, dans l'église des Dominicains de Puigcerda. Le fils et héritier d'Acace de Codol fut François de Codol de Tord. Né en 1703, il épousa Marie de Vivet, issue d'une maison noble de l'Ampourdán. Celle-ci mit au monde François-Thomas de Codol de Vivet, qui fut le dernier baron d'Ur et Flori. La seule survivante de cette famille a été dona Concepcion de Codol, fille de François-Thomas de Codol, née à Bagá en 1815, qui épousa François de Travy, de Palau en Cerdagne. De ce mariage naquirent trois fils, dont l'aîné, Xavier de Travy de Codol reçut en héritage la terre et le manoir des anciens barons d'Ur.

Abbé J. CAPEILLE, *op. cit.*

COLIN (Nicolas) fonda, en 1479, une cloche pour l'église Saint-Sauveur d'Arles, et, en 1480, une autre cloche pour l'église Saint-Mathieu de Perpignan.

DE BONNEFOY, *Epigraphie roussillonnaise*. — PALUSTRE, *Quelques noms de fondeurs de cloches roussillonnaises*.

COLL (Joseph), né à Céret le 17 novembre 1826, vint à Perpignan, en 1843, suivre les cours du Conservatoire de musique dirigé par Lomagne. Premier prix de violon en 1844, Coll fut admis deux ans plus tard au Conservatoire de musique de Paris, qu'il fut obligé de quitter en 1848, pour accomplir son service militaire. Ses aptitudes musicales lui permirent d'être envoyé, l'année suivante, au *Gymnase musical militaire* d'où il sortit, en 1850, avec les premiers prix de composition musicale et de solfège et le deuxième prix de flûte. En 1853, Coll fut nommé chef de musique au 66^e régiment d'infanterie, à Toulouse; il se fit bientôt remarquer par de brillantes compositions musicales qui sont restées au répertoire des musiques militaires. Sa *Marche funèbre* bien connue lui valut particulièrement des félicitations chaleureuses des dilettanti et de ses collègues de l'armée. En 1856, au moment de la création des musiques de la garde, Coll rentra volontairement dans la vie civile et vint se fixer définitivement à Perpignan. Trois ans après, il fut choisi comme chef d'orchestre par le cercle Sainte-Cécile; en 1864, on lui confia la baguette de chef d'orchestre du théâtre de Perpignan, qu'il n'abandonna qu'au déclin de sa carrière, lorsque son état de santé l'y obligea. Coll a fourni une brillante carrière artistique. Les *juglars* catalans lui doivent de très nombreuses compositions, et l'on trouve signés de son nom la plupart des *balls*, des *contrepas*, des danses de toute nature qu'exécutent les *coblas* sur les places publiques des villages, pendant la *festa major*. De ces morceaux remarquables par l'originalité et l'harmonie du rythme, d'inspiration traditionnelle, semble s'exhaler l'âme des aïeux roussillonnais.

Joseph Coll a écrit encore: *Le Spleen du tambour*, opéra (1865), qui obtint une mention honorable au concours de l'Union musicale de Paris; *Guillaume de Cabestany*, opéra-comique en deux actes (1873), qui fut plusieurs fois représenté et applaudi; *André Chénier*, opéra en trois actes (1880). Joseph Coll mourut à Perpignan, le 20 mars 1900.

Articles nécrologiques parus dans divers périodiques.

COLLARÈS (Albert de), né en 1681, obtint, le 3 octobre 1705, avec dispense d'âge, la survivance de la place de conseiller au Conseil souverain possédée par son père. Il était le doyen de cette Cour lorsqu'il reçut commission, le 8 novembre 1727, de travailler à la confection du papier-terrier en Roussillon. Le 1^{er} septembre 1735, il devint président à mortier et le 28 février 1751, premier président du Conseil souverain. Des notes de l'Intendance disent qu'il n'avait été élevé à cette charge que pour la réserver aux enfants de l'intendant Antoine d'Albaret « en cas

qu'ils prissent le parti de la robe ». Albert de Collarès mourut le 26 octobre 1753.

Archives des Pyr.-Or., B. 403. — *Mémoires de Jaume.*

COLLARÈS (François de), fils du précédent, était juge au bailliage de Perpignan lorsqu'il fut nommé conseiller au Conseil souverain, le 18 février 1755. Il épousa Marie-Thérèse Selva et eut d'elle trois enfants : Albert, François et Pierre-Martyr, et deux filles, dont l'une épousa un fils de la famille de Blay.

Mémoires de Jaume.

COLLARÈS (Albert de), fils aîné du précédent, fut nommé, le 9 octobre 1764, conseiller à la Chambre du domaine. Il était conseiller honoraire au Conseil souverain, lorsqu'il remplaça son père comme conseiller titulaire de cette Cour. François de Collarès, son frère cadet, fut camérier de Saint-Martin du Canigou jusqu'à la sécularisation de l'abbaye. Pierre-Martyr, le troisième, était chanoine de la cathédrale au moment de la Révolution.

Archives des Pyr.-Or., B. 404. — *Mémoires de Jaume.*

COLLIOURE (saint Vincent de), martyr, III^e siècle. Sous le règne des empereurs Dioclétien et Maximien fut publié un édit qui ordonnait de forcer tous les chrétiens à sacrifier aux idoles. Dacien fut chargé de le faire exécuter dans les régions méridionales de la Gaule et en Espagne. Cet homme étant venu dans la ville maritime de Collioure, fit arrêter Vincent, citoyen considérable et homme de foi égale à son courage. Il fut amené devant Dacien, qui le somma de sacrifier aux dieux. Mais Vincent dit : « Je ne sacrifie qu'à Dieu seul, jamais aux idoles ; il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux empereurs ». Dacien reprit : « Sacrifie aux idoles, je te prie, sinon il me faudra sévir contre toi ». Vincent lui répondit : « Sévis tant que tu voudras, je ne sacrifierai point ».

Alors le président ordonna que Vincent fût meurtri de soufflets, dépouillé de ses vêtements et déchiré avec des ongles de fer. Après quoi Dacien s'adressa encore à lui et lui dit : « Combien de temps demeureras-tu dans ta sottise ? Sacrifie, Sacrifie ! » Vincent dit : « Non, jamais ! Je suis prêt à aller en prison ou à la mort pour Jésus-Christ : je ne sacrifierai qu'à lui seul ; les tourments les plus cruels ne me font rien ; les joies éternelles m'attendent et bientôt j'en serai inondé ». Alors le président irrité fit suspendre Vincent avec des poulies, et ordonna aux bourreaux de l'élever en haut et de le laisser retomber de tout le poids de son corps sur des pierres aiguës, à plusieurs reprises. Après ce supplice, il fut jeté en prison. Mais il rendit grâce à Dieu qui ne délaisse pas ceux qui espèrent en lui. Une lumière céleste enveloppa son corps, qui reprit ses forces et sa première santé.

Le jour suivant, Dacien ordonna qu'on ramenât Vincent devant son tribunal, si toutefois il vivait encore. Lorsqu'il le revit en pleine santé, il fut transporté de fureur et dit : « C'est par le secours de la magie que tu t'es guéri ». Vincent dit : « Je ne connais pas plus la magie que je ne connais tes dieux. Dieu qui est un, m'a guéri : celui qui m'a glorifié est le même qui m'a racheté de son sang. Gloire à lui dans tous les siècles ». Alors Dacien fit allumer un grand bûcher au milieu de la ville, et Vincent fut placé dessus, les pieds et les mains liés. Il accomplit heureusement son glorieux martyre, en confessant et en louant le Seigneur, le 19 d'avril, vers la fin du III^e siècle. Le feu épargna les ligaments des mains et des pieds. Son visage, d'une couleur rose, et sa peau transparente semblaient plutôt d'un homme endormi que d'un mort : frappés de ces miracles, un grand nombre confessèrent le Christ. Son corps fut convenablement enseveli pendant la nuit.

Le corps de saint Vincent fut religieusement conservé à Collioure jusqu'au XVII^e siècle. Ce fut pendant le siège de 1642 que, l'église ayant été détruite et divers objets précieux transportés au château, où la garnison avait dû se retirer, les reliques de saint Vincent y furent aussi déposées, afin qu'elles fussent ainsi à l'abri de toute profanation. Or, après l'évacuation du château de Collioure par la garnison espagnole, les consuls de la ville, s'étant transportés au dit château pour en rapporter les précieuses reliques, ne les y trouvèrent plus. Les traditions locales semblent insinuer qu'elles durent être enlevées par un militaire espagnol de Cancavella (ou Concabuena), petite ville de Catalogne, où un religieux capucin, se trouvant en Roussillon vers 1695 ou 1700, affirmait avoir célébré la sainte messe sur l'autel qui possédait les reliques de saint Vincent de Collioure. Il paraît bien que ce bourg est toujours en possession de ce trésor. Quant à la ville de Collioure, elle a actuellement deux reliques partielles de son saint protecteur : 1^o un os de petite dimension, envoyé de Rome en 1700 ; 2^o un tibia envoyé peu de temps après. La réception de ces reliques fut pour la ville de Collioure l'occasion de solennités touchantes. Elle reçut en même temps des reliques de sainte Libérate et de sainte Maxime.

Depuis cette époque (1701) et presque jusqu'à nos jours, le même programme a été observé dans ses grandes lignes, c'est-à-dire que le matin du 16 août on apportait les trois saintes reliques dans leurs bustes sur un îlot, distant de cent mètres environ de la plage, où la tradition veut qu'ait eu lieu le martyre de saint Vincent. Sur cet îlot est construite une petite chapelle où on les déposait et on disait la messe. Toute la journée les barques allaient et venaient de l'îlot chargées de visiteurs. Le soir, à

7 heures, le clergé de la paroisse, accompagné par des marins, montait sur une barque magnifiquement ornée, spécialement construite et réservée à cet effet ; il se rendait à l'îlot pour en ramener les saintes reliques. On les plaçait sur la poupe et la procession nocturne commençait, la barque étant traînée jusqu'à la plage par six autres barques montées par des rameurs et escortée de beaucoup d'autres embarcations illuminées et pleines de fidèles. Elle faisait d'abord le tour de l'île. Après avoir côtoyé le faubourg brillamment illuminé, elle se dirigeait sur le rivage de la ville, terme de son voyage en mer. Alors se passait une scène digne des temps antiques : pendant qu'on amarrait le canot de saint Vincent avec le grand câble qui devait l'enlever, le patron conducteur s'avancait sur la proue et réclamait le silence à cette foule houleuse, composée de plusieurs milliers de personnes, qui l'entourait. Lorsque le silence était fait, le capitaine du port, qui était là spécialement, interpellait en catalan le patron conducteur à haute et intelligible voix : « Holà de la barque ! Quelle est cette barque ? — C'est la barque de saint Vincent. — D'où vient la barque ? — Elle vient de Saint Vincent de l'île. — Qu'apporte-t-elle ? — Elle apporte les reliques de saint Vincent, de sainte Maxime et de sainte Libérate. — Y a-t-il des passagers et sont-ils en règle ? — Oui, il y a des passagers et ils sont en règle. — Que demandez-vous ? — Nous demandons bonne entrée. — *Al nom de Deu bona entrada!!!* » criait le capitaine du port, et aussitôt un cri immense de *San Vicens beneit!!!* retentissait sur toute la plage ; et la barque fendait la foule à la course, tirée par les marins portant un costume spécial, jusqu'au haut de la rue Saint-Vincent, en face la statue de *Notre-Dame des Quatre-Cantons*. Le clergé descendait alors du canot, s'arrêtait un instant dans une maison voisine où on avait porté les ornements, et la procession s'organisait : les bustes des saints étaient portés par quatre marins ; on faisait le tour de la place publique où celui qui présidait entonnait le *Te Deum* qui se continuait jusqu'à l'église, et la cérémonie se terminait par le baisement des reliques.

Cette procession sur mer a été deux fois présidée par des évêques : en 1856, ce fut Mgr Gerbet. Il en avait conservé un souvenir si enthousiaste que son historien, Mgr de Ladoue, n'a pu s'empêcher d'en consigner les impressions dans la vie de cet illustre pontife. En 1865, Mgr Ramadié, à peine arrivé dans le diocèse, voulut, lui aussi, donner ce témoignage d'estime à la population maritime de Collioure et jouir de ce spectacle merveilleux et unique au monde.

La fête de saint Vincent avait été célébrée, à diverses époques, par des réjouissances extraordinaires : joutes dans le port, courses aux canards, récitation

de vers en l'honneur du saint et jusqu'à la représentation scénique de la tragédie catalane de notre saint martyr.

La procession sur mer fut interrompue pendant la Révolution, de 1793 à 1805. Elle a été interdite par la municipalité, il y a quelques années, et depuis, il faut le dire, les lieux ont changé d'aspect : l'îlot de saint Vincent a été rattaché au rivage, de sorte que la procession *sur mer* n'aurait plus d'autre raison d'être que celle de conserver une tradition pleine d'originalité.

PAUL GUÉRIN, *Les Petits Bollandistes*. — ABBÉ ROLLAT, *Histoire de saint Vincent de Collioure*. Perpignan, Comet, 1885.

COLOMER (Bérenger de), originaire d'un hameau de ce nom jadis situé près de Villefranche-du-Conflent et actuellement ruiné, était prieur de Saint-Romain de Llupia, lorsqu'il fut élevé à la dignité abbatiale sur le siège de Saint-Martin du Canigou, le 13 octobre 1314. Une lettre de l'évêque de Marseille, camerlingue du pape Jean XXII, en date du 10 juin 1323, apprend que l'abbé de Saint-Martin du Canigou était tenu de se rendre chaque année à Rome, ou de s'y faire représenter par un procureur pendant le temps de la cour (*tenente curiâ*). Il ne devait y paraître, à ce qu'il semble, que muni d'une offrande importante, puisque le camerlingue attesta que le procureur de l'abbé Bérenger de Colomer était venu visiter le Saint-Siège cette année-là, n'avait rien offert à la Chambre apostolique. Ce prélat, du consentement de la communauté de ses religieux, statua, le 4 avril 1328, que désormais, à la mort d'un moine du monastère, un prêtre séculier serait tenu de résider toute l'année subséquente dans l'abbaye, dans le but d'y célébrer des messes pour le repos de l'âme du défunt. En 1332, Bérenger de Colomer fit déposer dans un sarcophage en marbre blanc, les restes du comte Guifre, fondateur du monastère, et de son épouse, Elisabeth. Sur le couvercle tumulaire, l'abbé y fit graver l'inscription suivante : *Anno millesimo quadragesimo nono Incarnationis Domini, pridie Kalendas Augusti, obiit Dominus Guifredus, condames nobilissimus qui sub titulo beati Martini præsulis, hunc locum jussit ædificari, undè et monachus fuit annis quindecim, in nomine Domini nostri Jesu-Christi; cujus dicti comitis et ejus uxoris Elisabeth comitissæ corpora translaturi fecit in hoc monumento Dominus Berengarius de Colombario, Abbas istius loci, anno millesimo trecentesimo trigesimo secundo*. Un arrêt du Conseil souverain, à la date du 8 avril 1785, ordonna « que le mausolée, la statue ou buste du fondateur du monastère qui est en marche blanc, portant une inscription en lettres gothiques fussent transportées dans l'église de Castell ». Le dispositif de cet arrêt reçut son exécution le 11 août 1786. Peu d'années

après, la statue fut brisée et les cendres du fondateur jetées au vent. En reconstruisant ce tombeau pièce à pièce, on a introduit dans l'appareil deux pierres sépulcrales qui lui sont étrangères. Ce sont les plaques funéraires des deux abbés du Canigou : Guillaume de Cervoles et Arnaud de Corbiac.

Archives des Pyr.-Or., H. non classé. — BONNEFOY, *Epigraphie roussillonnaise*.

COLOMER ou COLOMI (Lucien) naquit à Perpignan. Après avoir professé le cours des arts libéraux dans l'Université de sa ville natale, il passa à Valence et de là à Xativa. Il perdit alors la vue : il s'embarqua pour Mallorca et mourut dans la capitale de cette île, en 1460. Il a écrit quatre livres en vers et un autre intitulé : *De casu et fortunâ*. Sur le frontispice de cette dernière on lit les vers suivants :

*Te tulit auctorem doctrina Perpinianus
Urbs aluit juvenem, præclara Valentia doctum
Ossa tenet tandem ejus Balearica Palma.*

TORRES-AMAT, *Diccionario critico de los escritores catalanes*.

COLSON (Achille) vint à Perpignan, en 1844, comme capitaine au 67^e de ligne. Il publia : *Recherches sur l'étymologie des noms de lieux terminés en argues, appartenant aux départements du Gard et de l'Hérault, suivies de recherches sur le culte des dieux Proxumes ; Essai sur une inscription celtique, trouvée à la fontaine de Nîmes et sur une inscription latine du Musée de cette ville*, 1851, in-8°. Il avait été promu chef de bataillon au 73^e de ligne, lorsqu'il publia, en 1854, dans le IX^e volume de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales sa magistrale étude : *Recherches sur les monnaies qui ont eu cours en Roussillon*. L'année suivante, le commandant Colson édita dans la *Revue de numismatique*, une *Notice sur des monnaies frappées dans la principauté de Catalogne, le Roussillon et la Cerdagne pendant la Révolution de 1640 et l'occupation française jusqu'en 1653*.

FOURQUET, *Catalogue des livres imprimés et manuscrits de la bibliothèque communale de Perpignan*.

COMA (Raymond) fut nommé, par la reine Marie, procureur fiscal intérimaire de la procuration royale, en remplacement de Bernard Laurens et de Jean Ferrer successivement suspendus de cette charge. Une troisième fois, cette même princesse le désigna pour recueillir la succession de Georges Huguet, également suspendu et banni pour crime de faux. Le roi Alphonse V lui octroya enfin les provisions définitives qui le nommaient à l'emploi de procureur fiscal près les Cours royales de Perpignan.

Archives des Pyr.-Or., B. 234, 233.

COMA (Pierre-Martyr), religieux dominicain, né à Solsons (Espagne), prit l'habit de son ordre à Barcelone, et s'acquit de bonne heure une grande réputation par ses vertus, son savoir et son éloquence. Il fut désigné pour remplir la charge de Provincial ; il devint ensuite lecteur en théologie et occupa une chaire à l'Université de Tarragone. Pierre-Martyr Coma assista au concile de Trente, en 1562, en qualité de théologien de l'évêque de Gérone, Arias Gallégo. Nommé au siège d'Elné en 1568 par Philippe II, roi d'Espagne, il fut confirmé par le pape Pie V, le 14 janvier 1569. Le dernier jour de février suivant, il en prit possession par son procureur qui prêta le serment d'usage à l'église Saint-Jean et fut admis. Le premier des évêques d'Elné, le jour de son entrée dans le diocèse, il fit convertir l'offrande des victuailles que le chapitre avait accoutumé de présenter, en un cadeau de vingt-cinq ducats. Cette somme lui fut remise dans une bourse en soie. Le 12 juin 1569, Pierre-Martyr Coma fit son entrée solennelle à Perpignan.

Les principaux actes de son épiscopat se réfèrent à l'impulsion nouvelle qu'il donna au culte de la Vierge, à l'introduction dans le diocèse de l'office divin selon le rit de l'Eglise romaine, au système d'enseignement religieux populaire, qu'il préconisa et à diverses affaires d'administration ecclésiastique.

Dès le 20 juillet 1571, Pierre-Martyr Coma fonda une fête en l'honneur « des sept goygs de Nostra-Senyora ». Ce prélat fit célébrer en grande pompe la solennité de la Purification au Temple. Les réjouissances publiques durèrent trois jours, du 2 au 5 février de l'année 1572. Les timbaliers et les trompettes de la ville prêtèrent leur concours ; on pavoisa la façade de l'hôtel-de-ville et on mit aux fenêtres les bannières des corps de métiers au nombre de vingt-trois. Deux *coblas de juglars* entraînèrent les danseurs au son des instruments de musique catalans. Le premier consul ouvrit le bal avec la fille du baron de Joch. Pierre-Martyr Coma mit en grand honneur la fête de l'Immaculée-Conception. Il n'existait pas dans la cathédrale de Perpignan de chapelle placée sous le vocable de Marie-Immaculée. Dès 1572, l'évêque d'Elné ordonna de célébrer les offices du 8^e décembre dans la chapelle de la *Man-grana* (N.-D. d'Espérance), de préférence à celle de sainte Anne. Il s'occupa, sans retard, de la construction d'une chapelle neuve, dédiée à l'Immaculée-Conception ; en 1575, une confrérie spéciale fut fondée, et dès 1577 les travaux commencèrent.

Le 11 octobre 1575, en vertu d'un bref de Pie V, daté du 11 juillet 1568, Pierre-Martyr Coma abolit l'usage du missel et du bréviaire de l'Eglise d'Elné, et prescrivit l'adoption de l'office divin selon le rit de l'Eglise romaine, nouvellement prescrit par le

concile de Trente. Cette réforme liturgique eut son effet dans tout le diocèse, le samedi 26 novembre 1575, veille du premier dimanche de l'Avent, jour qui commence le cycle de l'année nouvelle pour l'Eglise catholique. Evêque pieux, Pierre-Martyr Coma se trouvait toujours le premier à la célébration des offices divins, afin d'obliger les chanoines à la même ponctualité. Il augmenta aussi leurs revenus.

Pierre-Martyr Coma se préoccupa de l'instruction religieuse des fidèles de son diocèse. « Cet enseignement propagé par cet évêque, a écrit M. Desplanque, eut une forme assez originale, assez distincte de l'idée qu'on se fait du catéchisme pour qu'il vaille la peine d'être étudié. Il consistait en instructions ou lectures faites le dimanche à tous les paroissiens assemblés. Le type en fut fourni par le *Directorium curatorum*, dont un chapitre est consacré à la « *Doctrina christiana* » complété sur ce point par deux autres livres de Coma : la *Doctrina christiana* et le *Colloqui entre dos germans de la doctrina christiana*.

Après une allocution, sorte de préambule destiné à montrer la nécessité de connaître la religion pour arriver au salut, le curé lisait par fragments un bref résumé des devoirs du chrétien. Ils y étaient rangés sous six rubriques et exprimés en langue catalane, mêlés de mots latins et ces six instructions étaient ainsi constituées : *quid credendum*, ou l'exposé des 12 articles du *Credo*, mis chacun sous le nom d'un des 12 apôtres ; *quid observandum*, c'est-à-dire les commandements de Dieu et de l'Eglise, qui, en Catalogne, n'étaient pas, comme en France, rimés en vers exécrables, et les sept œuvres de miséricorde ; *quid vitandum*, et le texte énumérait les sept péchés capitaux, insistant sur la *gula*, la gourmandise ; *quid timendum*, et il s'appesantissait sur les peines de l'enfer, châtiments spirituels, châtiments corporels surtout où l'on décrit « la set irremédiable », le « foch intolérable », les « pudors estremats » du séjour des damnés ; *quid sperandum*, pour convier les assistants aux joies du ciel ; *quid orandum*, ou comment prier Dieu, où l'on recommandait presque uniquement le *Pater* et l'*Ave*, l'oraison universelle du pauvre comme du riche, dont l'union quinze fois répétée forme le mystique rosaire, couronne de roses tressée par le chrétien à la puissance divine. » Pierre-Martyr Coma avait publié déjà en 1533 la première édition de son *Directorium curatorum*. C'est cette édition originale qu'il mit lui-même en vogue dans son diocèse. Six ans après sa mort, François Navarro, docteur en théologie et lecteur à Saint-Jean de Perpignan, le réédita dans notre ville chez Sampso Arbus, sous la rubrique : *Llibret intitulat Directorium curatorum, compost per lo illustre y reverendissim senyor don Fra Pere Martyr Coma, bisbe*

d'Elna, y ara en aquesta ultima impresa vist y regonegut per lo reverent Francesch Navarro, doctor en sacra theologia y lector de la esglesia de San Joan de Perpinya, en Perpinya, en casa de Sampso Arbus, 1584, in-12. Venense en casa de la viuda Ymberta. D'autres éditions de cet ouvrage parurent : à Saragosse, en 1587, à Séville, en 1569, et à Valladolid en 1618. Pierre-Martyr Coma est aussi l'auteur d'un traité théologique sur les *Sacrements* et d'un autre sur la *Doctrina christiana*.

Le 23 novembre 1571, le cardinal-légat, Michel-Bonaventure Aleyxandri, de l'ordre de Saint-Dominique et du titre de N.-D. de la Minerve, neveu du dernier pape Pie IV et à peine âgé d'une trentaine d'années, fut de passage à Perpignan. Ce prince de l'Eglise, qui se rendait de Rome à la cour de Philippe II, fit son entrée solennelle dans la ville, escorté d'une douzaine d'évêques et au milieu des salves d'artillerie que tirèrent à la fois le Castillet et la Citadelle. Le 16 décembre suivant, le diocèse fut frappé d'interdit, comme l'avaient été ceux de la Catalogne, à cause du refus que faisaient les évêques de percevoir une taxe de vingt-cinq pour cent sur le revenu du clergé au profit et au nom du roi. Philippe II l'avait obtenue du pape Grégoire XIII. Cet interdit fut levé le 29 janvier 1572. En 1576 fut célébré le jubilé accordé au diocèse. Le 31 mars 1577 Pierre-Martyr Coma lança l'excommunication contre Guillaume de Sinisterra, gouverneur du Roussillon, son assesseur et le procureur fiscal. L'interdit fut ensuite prononcé sur le diocèse et ce ne fut que le 28 septembre 1577 qu'il fut levé par François de Ribera, inquisiteur. Ces conflits avec le pouvoir civil portèrent atteinte à la santé de l'évêque d'Elne qui souffrait de douleurs néphrétiques. Trois processions furent célébrées à Perpignan, le 1^{er} décembre 1577, pour obtenir la guérison de ce prélat. Une néphrite calculeuse lui donna la mort dans le couvent de son ordre à Perpignan, le 5 mars 1578. Son corps transporté à Elne fut enseveli au milieu de l'église.

Archives des Pyr.-Or., G. 239. — TORRES-AMAT, *Diccionario de los escritores catalanes*. — PUIGGARI, *Catalogue biographique des évêques d'Elne*. — Abbé TORREILLES et E. DESPLANQUE, l'Enseignement élémentaire en Roussillon dans le XXXVI^e Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales.

COMA (Joseph) naquit à Perpignan, vers le milieu du xvii^e siècle. Reçu docteur en théologie dans l'Université de sa ville natale, il fut d'abord chanoine de la collégiale de la Réal, puis devint membre du chapitre de Saint-Jean. En 1687, Joseph Coma fut nommé recteur de l'Université de Perpignan. En 1721, Louis XV lui octroya le titre de vice-chancelier de cette même compagnie. Cette année-là,

ses collègues, les chanoines, portèrent leurs voix sur lui et l'élurent vicaire-capitulaire du diocèse, privé de pasteur à la suite de la mort de l'évêque Flamenville. Antoine Boivin de Vaurouy, nommé au siège d'Elne, s'étant démis de son titre épiscopal avant d'être consacré, la vacance se prolongea jusqu'en 1726, date de la nomination de l'évêque Lanta. Le chanoine Coma remplit les fonctions de vicaire-capitulaire durant l'espace de deux ans et demi, jusqu'au jour de sa mort survenue à Perpignan, le 20 juillet 1723. Il fut enseveli le lendemain dans le caveau capitulaire creusé dans la chapelle des saintes Eulalie et Julie, patronnes du chapitre de la Cathédrale. Coma était, au moment de son décès, doyen de la faculté de théologie à l'Université de Perpignan.

Le zèle dont le chanoine Coma était animé envers le chapitre de Saint-Jean le détermina à faire des recherches longues, pénibles et laborieuses, dans le but d'en établir les droits et les privilèges. Ces matériaux historiques qu'il amassa lui servirent à écrire l'histoire des chapitres de la cathédrale d'Elne et de la collégiale de Saint-Jean de Perpignan. Il fit suivre ce travail d'un abrégé biographique des évêques d'Elne. C'est un manuscrit de 500 pages, in-folio, écrit en catalan et déposé à la Bibliothèque municipale de Perpignan. Il a pour titre : *Noticies de la iglesia insigne collegiade de Sant-Joan de Perpinya*. L'œuvre est divisée en trois parties, de dimensions inégales. La première renferme treize chapitres consacrés : aux origines du diocèse, à la prétendue reconstitution de l'église de Notre-Dame *dels Correchs* par Charlemagne, en 813, à la fondation du chapitre de Saint-Jean en 1102, au règlement intérieur de cette collégiale, à ses revenus, à ses locaux, à la construction, dans l'église Saint-Jean, de la chapelle de Notre-Dame de la *Mangrana* et aux indulgences accordées à Saint-Jean le Vieux et à Saint-Jean le Neuf par les papes et différents évêques, et enfin à l'union des chapellenies de Saint-Jean à la mense épiscopale. La seconde partie de l'ouvrage ne contient que huit chapitres. Ils ont trait à l'administration intérieure de la collégiale, à ses offices (chapelain, prévôt, sacristain, moine, etc.). Il est plus difficile d'établir une classification logique pour la troisième partie du manuscrit qui se divise en seize chapitres. On y trouve successivement l'histoire de l'institution des quatre syndics de la collégiale, le récit des luttes entre les évêques d'Elne et les consuls de Perpignan, des textes de statuts portés par divers prélats, de longs détails sur les péripéties qui accompagnèrent la construction de la cathédrale actuelle, des renseignements biographiques sur les pontifes qui se succédèrent sur le siège diocésain, des notes sur la chapelle du Dévot Crucifix, etc. Le chanoine Coma

clôture son volume par une Episcopologie d'Elne qui, naturellement, s'arrête à la date de son décès. Cette dernière a été continuée et poursuivie par une main inconnue jusqu'en 1801, année de la mort de l'évêque d'Esponchez. Cet ouvrage, quoiqu'un peu diffus et inexact sur certains points d'histoire locale, contient cependant des éléments précieux qui sont d'une réelle utilité.

Bibliothèque de la Ville de Perpignan, manuscrit n° 82. — Archives des Pyr.-Or., G. 234. — Archives de l'Etat civil de Perpignan, GG. 55. — CARRÈRE, *Voyage en France*.

COMA (Antoine) fut nommé, en 1710, professeur de droit canonique à l'Université de Perpignan. Il se démit de sa chaire en 1745, et mourut le 17 mai 1757.

Mémoires de Jaume.

COMA-SERRA (Michel de), né à Perpignan, le 6 janvier 1735, était homme de loi et propriétaire à Perpignan lorsqu'il fut élu, le 29 avril 1789, au premier tour de scrutin, député de la noblesse aux Etats-généraux par la province de Roussillon. Il siégea à droite et montra peu de goût pour les idées nouvelles. De concert avec son collègue, le chevalier Banyuls de Montferrer, il protesta par une lettre contre la réunion des trois ordres. En 1790, à propos de la constitution civile du clergé, une émeute ayant été fomentée à Perpignan entre la société contre-révolutionnaire *Les Amis de la paix* et la société révolutionnaire *Les Amis de la Constitution*, Coma-Serra et son collègue se trouvèrent compromis dans les troubles. Les patriotes allèrent les chercher à leur domicile et les conduisirent au département. Ils furent, par respect pour leur inviolabilité, laissés en liberté et accompagnés avec calme chez eux par six administrateurs. Le 21 décembre 1790, Muguet rendit compte de cette affaire à la Constituante. Arrêté le 17 mai 1793, il fut conduit à Montpellier ; il ne dut son salut qu'au 9 thermidor.

Michel de Coma-Serra mourut en 1813. Il légua au chevalier Banyuls de Montferrer la jouissance de l'ancienne maison Serra, sise rue Font-Froide ; en outre, il déclarait avoir en lui la plus complète confiance pour l'exécution de pieuses libéralités.

ROBERT, BOURLOTON et COUGNY, *Dictionnaire des Parlementaires*. — Abbé TORREILLES, *Histoire du clergé dans le département des Pyrénées-Orientales pendant la Révolution française et Les Elections de 1789*.

COMES (Guillaume de) était écrivain majeur de la maison de la procuration royale lorsque Pierre IV le Cérémonieux l'éleva à la dignité de procureur royal. Il remplissait cette charge en 1360.

Archives des Pyr.-Or., B. 101, 102, 112.

COMPANYO (Pierre) était secrétaire de la reine Marie d'Aragon en 1423.

Archives des Pyr.-Or., B. 220.

COMPANYO (Baudile-Jean-Louis) vint au monde à Céret le 16 décembre 1781, et mourut à Perpignan le 10 septembre 1871. Il était fils d'un docteur en médecine, intendant des Eaux d'Arles, (aujourd'hui Amélie-les-Bains), ayant publié sur ces thermes des observations approfondies qui lui valurent le titre de membre correspondant de l'Académie de médecine de Paris, et de Claire Lanquine son épouse, originaire d'Arles.

Orphelin de bonne heure, le jeune Companyo s'efforça de suivre les traces paternelles. Il commença ses études à la Faculté de Montpellier. Il ne tarda pas à devoir les interrompre pour servir la patrie. Ce fut pour être, à la suite d'un concours, nommé chirurgien sous-aide major dans le quartier général du prince Murat, en Espagne (1807). Là naquirent ses relations amicales avec le célèbre baron Larrey et surtout avec le brave comte Déjean, très savant entomologiste, dont il partagea la fougue dans plus d'une hasardeuse excursion. Volontiers ils oubliaient qu'ils étaient poursuivis par l'ennemi pour chasser à leur tour de pacifiques coléoptères. Un jour le comte Déjean entend un coup de feu, glisse de son cheval ; Companyo, à distance, accourt, le croyant ou blessé ou tué. Le général avait aperçu un *carabus rutilans* ; s'en étant emparé, il montrait triomphant cette rareté à son aide-major. Plus tard, interné à Perpignan pour cause politique, le comte Déjean fut heureux d'y retrouver le compagnon des expéditions guerrières et scientifiques de leur enthousiaste jeunesse.

Companyo, rentré dans le département après la guerre d'Espagne, fut chef de service à l'hôpital militaire créé à Prades. Obligé par raison de santé de rentrer dans la vie civile, il redevint étudiant à l'âge de trente ans. Il termina ses études par une remarquable thèse de doctorat, qu'il subit à Montpellier, le 17 juin 1812. Dès ce moment, Companyo pratiqua son art avec un dévouement, une affabilité qui ne se démentirent jamais. Il recueillit souvent des marques de gratitude qui se manifestèrent soit dans l'exercice de ses devoirs, soit dans ses voyages, soit dans l'extension progressive de différentes collections qui lui valurent une grande notoriété. Aucun savant ne passait à Perpignan sans les visiter et féliciter leur auteur. Il travailla à leur accroissement pendant vingt ans. Grâce à des démarches auprès de nos compatriotes et à l'aide de dons particuliers, il installa dans les salles du Musée de Perpignan des collections précieuses, dont il fit don à la ville en 1837. Le 21 novembre 1840, un arrêté du maire le nomma Directeur-conservateur du *Museum*.

Tout ce qui avait trait à la statistique, à l'instruction publique, à la salubrité, à la surveillance des prisons, à la pépinière départementale, à la sériciculture, aux diverses branches de la science agricole, ne le laissait indifférent. Les régimes de la Restauration, ceux de 1830 et de 1848 surent reconnaître ses capacités. Ils lui confièrent des charges et des emplois où il montra toujours une grande compétence.

Mais en 1852, il ne lui fut point pardonné d'avoir refusé le serment politique. Le Gouvernement le destitua de ses fonctions de médecin des prisons et de directeur de la pépinière. Il comprit quel refuge il trouverait dans ses chères études et surtout dans ses doctes amitiés. Elles furent nombreuses et s'étendirent bien loin en France et à l'étranger.

Chaque année, en dépit des fatigues et de l'âge, il augmenta ses collections. En 1844 et en 1845, la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales lui confia sa direction avec le fau-teuil présidentiel.

Companyo étudia, d'une manière spéciale, les cours de nos rivières et les divers terrains qu'elles traversent. Il en fit une exposition des plus originales et des plus instructives ; on peut la voir avec intérêt dans une des salles du *Museum*. Avec tous les éléments divers dont il s'était rendu maître, Companyo se décida enfin à faire imprimer l'inventaire complet de ses observations dans les trois règnes de la nature. A l'âge de quatre-vingts ans, il entreprit la publication, en trois forts volumes, de l'*Histoire naturelle du département des Pyrénées-Orientales*. Les palmes d'officier de l'Instruction publique, en 1864, la croix de la Légion d'honneur, en 1867, celle de l'ordre Impérial de François-Joseph d'Autriche en 1870 vinrent honorer les derniers jours du savant naturaliste.

Companyo a fait éditer les publications suivantes :

Mémoire descriptif et ostéologie d'une baleine échouée le 27 novembre 1828, sur les côtes de la Méditerranée, près Saint-Cyprien ;

Rapport sur un serpent de 11 pieds de longueur et 18 pouces de circonférence, tué dans le département des Pyrénées-Orientales, 1836, II^e Bulletin de la Société Philomathique de Perpignan ;

Rapport sur un tableau contenant la collection des mollusques terrestres et fluviatiles, offert à la même Société par M. Aleron, 1837, III^e Bulletin de la Société ;

Catalogue des oiseaux, soit sédentaires, soit de passage trouvés dans notre département (classification de Temmink) 375 espèces ;

Notice sur les insectes qui ravagent, dans quelques cantons, les vignobles du département des Pyrénées-

- Orientales avec cartes indiquant les cantons les plus ravagés par la pyrale (en catalan couque) et l'attice (babot), 1839, IV^e Bulletin de la Société ;*
- Catalogue raisonné de divers objets offerts à la Société des Pyrénées-Orientales, pour le cabinet d'Histoire naturelle, 1841, V^e Bulletin de la Société ;*
- Catalogue descriptif des mammifères qui ont été observés et qui vivent dans le département des Pyrénées-Orientales, 1841, V^e Bulletin de la Société ;*
- Rapport sur l'industrie sétifère du département des Pyrénées-Orientales en 1842 et 1843. La Société Agricole des Pyrénées-Orientales vota l'impression de ce compte-rendu, dont le maréchal Soult, ministre de la guerre, acquit vingt exemplaires pour les magnaneries de l'Etat, en Algérie, 1843, VI^e Bulletin de la Société ;*
- Itinéraire des quatre vallées du département des Pyrénées-Orientales, suivi du Catalogue des quarante premières familles de plantes observées dans cette contrée ;*
- Observations sur la présence de trois oiseaux nouveaux pour la Faune du département ;*
- Description d'une nouvelle espèce de mulette trouvée dans les eaux douces du département, en collaboration avec Paul Massot, avec planches ;*
- Notice sur l'Histoire naturelle de l'île Sainte-Lucie (Aude) ;*
- Rapport sur l'éducation des vers-à-soie Trivollini et sur le mûrier mullicaule ;*
- Rapport sur les plantations de mûriers et d'oliviers dans les Pyrénées-Orientales ;*
- Mémoire au sujet de la greffe du chêne-liège sur le chêne-vert ;*
- Mémoire sur deux nouvelles plantes de la famille des génistées, genre Sarothamnus, découvertes par Companyo même dans les Pyrénées-Orientales, 1848, VII^e Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales ;*
- Considérations sur des ossements fossiles trouvés dans le bassin du Roussillon : mastodonte et hippopotame, et sur deux têtes humaines, l'une trouvée dans les cavernes calcaires des Corbières, l'autre tête éburne de dimensions colossales, trouvée dans le cimetière d'Oms, 1851, VIII^e Bulletin ;*
- Considérations sur le gutta-percha et sur les services qu'il peut rendre à l'industrie ;*
- Catalogue des insectes coléoptères (carabiques) observés dans les Pyrénées-Orientales, avec indication des localités ;*
- Notice sur la priorité de la découverte de la subularia aquatica dans les eaux du plateau de Carlite ;*
- Note sur la présence de l'Eider, Anas mollissima (Liné), dans le Roussillon, 1854, IX^e Bulletin ;*
- Suite du catalogue des insectes coléoptères observés*

dans le département des Pyrénées-Orientales avec indication des localités. Cette partie renferme les Hydrocanthares et les Lamellicornes, 1856, X^e Bulletin ;

Observations sur les insectes nuisibles aux oliviers dans le département des Pyrénées-Orientales, 1858, XI^e Bulletin ;

Notice sur des cétacés échoués sur les côtes de la Méditerranée, entre Saint-Laurent-de-la-Salanque et Leucate en février 1864, Delphinus globiceps. Description de l'animal, anatomie et ostéologie, avec 4 planches. Le squelette de ce cétacé a été monté par Companyo pour le Musée de Perpignan, 1867, XV^e Bulletin.

Louis FABRE, *Biographie de Louis Companyo dans le XIX^e Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales.*

COMPTE (François), originaire d'Ille-sur-Tet, instrumentait comme notaire vers la fin du xvi^e siècle. Il eut un fils du nom de Jean-Ange qu'assassina Narcisse Batlle, chanoine d'Elne. Cette affaire criminelle portée au tribunal du Saint-Siège fut instruite par l'évêque de Gérone, ainsi qu'il conste des lettres écrites par Clément VIII au prélat de cette église, le 21 juin 1601. François Compte a laissé un manuscrit intitulé : *Il·lustració dels comtats de Rossello, Cerdanya y Conflent*. L'original de cette œuvre écrite en 1586 se conserve dans les archives de la maison de Pinos. On en trouve des copies à la Bibliothèque royale de Madrid et au musée archéologique de Vich. Cette dernière fut exécutée par Jérôme Pujades, au début du xvii^e siècle.

TORRES-AMAT, *Diccionario critico de los escritores catalanes*. — Musée archéologique de Vich, salle des manuscrits.

COMPTE (François-Xavier), fils de François Compte qui avait rempli les fonctions de viguier de Conflent depuis 1747 jusqu'en 1774, recueillit à cette dernière date la succession de son père. Les 27 et 28 juillet 1789, sa maison située de Prades fut envahie par une foule ameutée, venue des villages voisins. Les papiers de ses bureaux furent brûlés. Il ne dut son salut qu'à la fuite. Il se retira dans le comté de Foix, puis à Sigean. Il fut poursuivi par le receveur-général des finances qui lui réclamait la somme de 114.960 livres 8 sols 6 deniers dont il le supposait redevable au trésor public et à la caisse générale des finances de la province de Roussillon. Un arrêté de l'administration fixa le déficit du viguier à 43.006 livres 7 s. 3 d. ; mais Compte expliqua sa faillite par le pillage dont sa maison avait été l'objet. Le 20 janvier 1790, le bureau du district de Prades chercha à établir que la caisse des impositions n'avait pu être pillée les 27 et 28 juillet 1789 ;

mais la plupart des documents de la comptabilité avaient été détruits. Compte émigra et sa situation financière ne fut jamais éclaircie.

DELAMONT, *Histoire de la ville de Prades*. — P. VIDAL, *Histoire de la Révolution française dans le département des Pyrénées-Orientales*.

COMPTER DE ÇAGARRIGA (Isabelle).

Henry, dans son *Histoire du Roussillon*, avait fait d'Isabelle Compter de Çagarriga « une religieuse enseignante et chanoinesse de Saint-Augustin, au couvent de Saint-Sauveur de Perpignan, connue par une pièce de 179 vers catalans intitulée : *Liras à Nostra-Senyora del Carme* ».

Or, la découverte du contrat de mariage entre François de Blanes et cette même Isabelle Compter de Çagarriga faite plus de trente ans après par Alart dans les archives départementales, vint prouver que la Muse de Millas n'avait jamais porté le voile de la religieuse. Elle était bien née à Perpignan, en 1632, de l'union contractée à Millas le 9 octobre 1626 entre Onuphre Compter, docteur en droit, originaire de Banyuls-dels-Aspres, et Anne-Marie de Çagarriga. Isabelle qui était la seconde fille issue de cette union vivait donc en 1643, dans ce sens qu'elle était âgée de 13 ans. En effet, à l'âge de dix ans, le 18 décembre 1642, elle manifesta le désir d'embrasser la vie religieuse dans le couvent de Saint-Sauveur, où elle était déjà depuis quelques années comme *escolana* (écolière). Elle s'y trouvait encore le 29 décembre 1651, lorsqu'elle fit son testament dans lequel elle déclarait persister dans son désir de se vouer à la vie religieuse ; elle y fit quelques legs au couvent des Carmes-Déchaussés où elle se confessait. Son contrat de mariage avec François de Blanes y Ros, docteur en droit, en 1652, prouve qu'un mois plus tard elle se trouvait dans des dispositions toutes contraires, et qu'elle ne fut jamais chanoinesse de Saint-Augustin, au couvent de Saint-Sauveur, ni ailleurs, ni encore moins religieuse enseignante, puisque cet ordre ne fut établi à Perpignan qu'en 1660.

Isabelle porta en dot à son mari la bibliothèque de son père, presque entièrement composée d'ouvrages de droit. Leur union ne fut pas de longue durée, et il y a lieu de croire qu'Isabelle fut emportée par la peste qui ravageait alors la ville, après un an et demi de mariage. Elle n'avait que 24 ans et fut ensevelie dans l'église du couvent de Saint-François.

HENRY, *Histoire de Roussillon*. — ALART, *Echo de Roussillon*, 1865. — Abbé J. CAPEILLE, *Etude historique sur Millas*.

CONSTANT I^{er} (Flavius-Julius), le plus jeune des trois fils de l'empereur Constantin-le-Grand et de Fausta, mort en 350. Il reçut de bonne heure, de son père, le gouvernement de l'Illyrie occidentale,

de l'Italie et de l'Afrique. Plus tard, lors du partage de l'empire, en 337, les mêmes provinces tombèrent dans son lot. Après avoir résisté avec succès à la violence et à la trahison de son frère Constantin, qui avait envahi ses états en 340, en même temps qu'il avait trouvé la mort dans cette expédition, Constant resta maître de tout l'ouest. Il s'abandonna alors à toute la fougue des passions ; cependant, il accorda sa protection à l'Eglise. Pendant qu'il était occupé dans la Gaule à un de ses plaisirs favoris, la chasse, il apprit que Magnence s'était révolté, entraînant l'armée à sa suite, et que des émissaires étaient en route pour lui donner la mort. Il tenta alors de se sauver en Espagne ; mais il fut atteint près d'Elne par la cavalerie de l'usurpateur. Abandonné de tous, excepté d'un Franc appelé Larriogaise, il fut massacré, à l'âge de trente ans, dans une chapelle où il s'était réfugié. Ainsi parut s'accomplir le singulier horoscope de Zonare annonçant que ce prince mourrait dans le sein de son aïeule : allusion à la ville d'Elne à laquelle Constantin-le-Grand avait donné le nom de sa mère, sainte Hélène. Dans la galerie sud du cloître d'Elne se trouve un fragment d'un sarcophage chrétien portant le monogramme du Christ entouré d'une couronne de laurier. Une tradition sans fondement prétend que ce relief aurait appartenu au tombeau de Constant. Il convient toutefois de reconnaître dans ce marbre un morceau de sculpture des premiers siècles de l'ère chrétienne.

HOEFER, *Nouvelle biographie générale*. — XIV^e Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales. — L. DE BONNEFOY, *Epigraphie roussillonnaise*.

COPONS (Philippe de) était fils de Raymond de Copons, seigneur de la Manresana, dans le diocèse de Barcelone. Il s'attacha au parti de la France, lors des guerres de Catalogne, et vint en Roussillon où il commença la branche cadette de cette famille, la branche aînée ayant demeuré en Espagne. Dès le 29 juillet 1653, Louis XIV lui fit donation de rentes sur les biens de Raymond Delpas. Les Espagnols à leur tour, confisquèrent ses biens, et en 1668, Louvois lui adressa une lettre pour l'assurer des bonnes intentions de son royal maître à son égard. Ce ministre lui apprenait que le roi de France songeait à lui donner des fiefs sur les confiscations dont on n'avait pas encore disposé, dans le but de le dédommager de la perte de ses biens. Lors de la création du Conseil souverain, une place de conseiller lui fut réservée au sein du tribunal suprême du Roussillon. Philippe de Copons devint ensuite président à mortier de ce prétoire célèbre. Il mourut criblé de dettes au mois d'avril 1686, confiant dans la clémence de Louis XIV pour les solder, en récompense des services qu'il

avait rendus à sa cause durant l'espace de quarante-quatre ans. Philippe de Copons qui avait épousé Elisabeth de Tamarit laissa en mourant deux fils : François et Sauveur, et une fille, Josèphe, qui se maria à Joseph de Pagès de Vilanova, seigneur de Saint-Jean-pla-de-Corts.

Archives des Pyr.-Or., B. 394, C. 1363, E. (Titres de famille). — Abbé J. CAPEILLE, *La seigneurie de Saint-Jean-Pla-de-Corts*.

COPONS (François de), fils aîné du précédent fut avocat-général au Conseil souverain. Il épousa Marie-Anne d'Oms de Foix qui lui donna quatre enfants : François, qui devint président à mortier du Conseil souverain ; Joseph, tour à tour chevalier et commandeur de Malte ; Marie, qui se maria à Antoine d'Oms de Tamarit, et Philippe, chanoine d'Elne.

Archives des Pyr.-Or., G. 140. — *Mémoires de Jaume*.

COPONS (Sauveur de), second fils de Philippe de Copons, entra de bonne heure dans l'ordre de Saint-Benoît. Il était sacristain-majeur de Saint-Michel de Cuxa lorsqu'il fut élevé, en 1723, au siège abbatial de ce monastère, vacant depuis la mort de dom Joseph de Trobat, décédé vingt ans auparavant. L'abbé de Copons demeura trente-quatre ans à la tête de cette abbaye. Il était seigneur haut-justicier de Codalet, Taurinya, Maryans, Planès, La Cabanasse, Saint-Pierre-dels-Forcats, Matemale et les Angles. Comme tel, il détenait la propriété de la magnifique forêt de la Matte, dont les habitants du Capcir lui disputèrent les droits, en se prévalant d'un privilège de pacage jadis accordé à la localité par les prédécesseurs de l'abbé. En 1745, une transaction fut conclue entre eux et Sauveur de Copons. Les consuls des Angles se constituèrent les gardiens du bois, s'obligèrent à sauvegarder la forêt contre les déprédations et à verser annuellement la somme de 1100 livres à l'abbé et à ses successeurs. La communauté des Angles se réserva le droit de pacage et d'affouage dans la forêt. Sauveur de Copons mourut, en 1757, dans un âge avancé.

FONT, *Histoire de l'abbaye royale de Saint-Michel de Cuxa*.

COPONS (François de), seigneur del Llor, au territoire de Thuir, naquit en 1715. Malgré son jeune âge, il fut nommé conseiller au Conseil souverain, le 25 septembre 1733, et président à mortier, le 9 novembre 1748. Il remplit ses fonctions jusqu'au milieu de l'année 1775, et fut remplacé, en 1778, par M. d'Anglade. François de Copons garda le titre de président honoraire du Conseil souverain, se retira à Paris, où il mourut le 6 février 1786. Il épousa en premières noces Marie d'Oms de Montalt, et de ce mariage naquirent trois filles : Madeleine, qui se maria à Joseph de Réart, Louise, qui se fit religieuse, et Vic-

toire. Resté veuf, en 1774, il ne tarda pas à convoler en secondes noces avec une demoiselle de Maupertuis.

Mémoires de Jaume.

CORBÈRE (Bernard de), seigneur du château de ce nom, était un chevalier roussillonnais qui vivait sous le règne de Jacques I^{er} le Conquérant. Le 4 février 1266, de concert avec les frères Bernard et Bérenger d'Oms, Guillaume de Castellnou et Arnaud de Saint-Marsal, il se porta caution pour la restitution de la dot que Dalmace de Castellnou aurait à faire à Ava, fille de Pierre de Fonollet, en cas de divorce. Le 24 juin 1269, Bernard de Corbère reçut aveu de Bérengère de Saragosse pour les fiefs que cette dernière possédait aux terroirs de Saint-Pierre de Corbère et de Saint-Julien de Vallventosa. Après la constitution du royaume de Majorque, Bernard de Corbère demeura fidèle partisan du roi d'Aragon. Il pénétra en Ampourdan avec les chevaliers roussillonnais Ermengaud d'Alénia, Hugues de Cuyxos, Raymond d'Urg, Bérenger d'En, Bernard d'Enveig, etc., fit irruption sur le château de Vilariu et le pillra. Il fut dénoncé au roi de Majorque par le viguier de Gérone. Bernard de Corbère laissa un fils du nom de Bérenger. Celui-ci, à la mort de son père, survenue avant 1298, était pupille et placé sous la tutelle d'Arnaud Bertran. Bérenger de Corbère était décédé en 1303. Son successeur fut Pierre-Raymond de Corbère.

Archives des Pyr.-Or., B. 247. — Archives de l'hôpital d'Ille. — L. DE BONNEFOY, *Epigraphie roussillonnaise*.

CORBÈRE (Pierre-Raymond de), qui était seigneur de Corbère en 1303, épousa Agnès. Celle-ci mit au monde un garçon auquel on donna au baptême le nom d'Arnaud. Pierre-Raymond de Corbère était décédé en 1319 ; sa veuve administra le domaine seigneurial jusqu'à la majorité de son fils.

Archives de l'hôpital d'Ille.

CORBÈRE (Arnaud de), fils du précédent, contracta mariage avec Huguette, fille de Bérenger de Perapertuse. Le 23 avril 1338, il reconnut avoir reçu de son beau-père la somme de quinze mille sols barcelonais de tern, représentant la dot de son épouse. Arnaud de Corbère était déjà mort en 1350, car, à cette date, le damoiseau Huguet d'Ille se reconnut débiteur d'Huguette de Corbère, tutrice de sa fille Marguerite, pupille, et héritière universelle d'Arnaud de Corbère. Marguerite de Corbère épousa Pierre de Perapertuse en 1355. De cette union naquit une fille, Huguette, qui, s'étant mariée en 1380 à François de Çagarriga, apporta en dot à celui-ci le château et la seigneurie de Corbère.

Archives de l'hôpital d'Ille.

CORBÈRE (Etienne de), citoyen honoré de Barcelone, vivait pendant le xvi^e siècle et au commencement du xvn^e siècle. Il est auteur de quelques ouvrages d'histoire, parmi lesquels on cite : *Vida de doña Maria de Cervello ó del Socós*, imprimé à Barcelone en 1629 ; *Genealogia de la nobilissima casa de Queralt en el principado de Cataluña y breves relaciones y epitomes de las vidas y hechos de los antiguos condes de Barcelona y reyes de Aragon*, œuvre restée inédite, qu'il avait dédiée en 1623 à Dalmace de Quéralt, comte de Santa-Coloma, chef de la famille et baron de Quéralt ; *Respuesta a varias consultas literarias* ou questions que lui avaient soumises le comte de Guimera et divers écrivains espagnols ; *Prologo à una obra de Francisco Compte*, notaire à Ille-sur-Tet ; *Prosperidades infelices*, abrégé historique des anciens rois de Naples, renfermant la relation des premières guerres de Sicile entreprises par les Catalans et Aragonnais ; *Cataluña ilustrada*, ou l'Histoire de la Catalogne, qu'il laissa manuscrite, lorsqu'il mourut en 1635. Il est fait mention d'Etienne de Corbère dans la *Bibliothèque espagnole*. On croit que ce manuscrit, dont Marca eut communication lorsqu'il séjourna à Barcelone, lui fut de quelque utilité pour la composition de son fameux ouvrage : *Marca hispanica*. Cette dernière œuvre d'Etienne de Corbère fut imprimée à Naples, en 1678, sous le titre de *Cataluña ilustrada*, par les soins du P. Joseph Gomez de Porres, carme, professeur à l'Université de Naples, qui y fit quelques additions.

TORRES-AMAT, *Diccionario critico de los escritores catalanes*.

CORBIAC (Bérenger de), chevalier, habitant à Vinça, en 1242, avec Bruna, son épouse, et Udalgar, son fils, inféode à Raymond d'Erantiga une partie de l'honneur qu'il possédait à Marcevol.

Almanach *Le Roussillonnais*, 1881.

CORBIAC (Guillaume de), fils aîné d'Udalgar de Corbiac, fut chargé par les habitants de Marcevol, le 29 décembre 1281, de défendre leurs intérêts dans les procès que le nouveau prieur du Saint-Sépulcre se préparait à leur intenter. Guillaume de Corbiac reparait en 1313 comme possesseur du tiers de la dîme de Vinça.

Archives des Pyr.-Or., B. 15. — Almanach *Le Roussillonnais*, 1881.

CORBIAC (Arnaud de), était sacristain de Saint-Michel de Cuxa, lorsqu'il fut chargé, le 9 janvier 1288, de faire un partage des dîmes d'Arbussols, avec les chanoines du Saint-Sépulcre. Le 2 janvier 1290 il traita avec les hommes de Vinça pour la foresteria du bois de Llech. Arnaud de Corbiac fut élu abbé de Saint-Martin du Canigou le 19 juin 1303,

et succéda à Guillaume de Cervoles décédé deux mois auparavant. Le 19 mars 1309, Arnaud de Corbiac permit à Guillaume de Novelles de construire et tenir des bains dans les maisons que celui-ci possédait à Vernet, près les eaux de ce lieu et de recevoir à cet effet une source d'eau chaude qui était éloignée des grands bains. Le 16 mai de cette même année, l'abbé de Canigou ordonna à ses moines de se rendre au chapitre général de l'ordre convoqué à Saint-Tibéri (diocèse d'Agde) et de comparaître devant le président du chapitre. Arnaud de Corbiac mourut le 3 août 1314. On lit l'inscription tumulaire suivante sur un bas-relief qui se trouve dans l'église de Castell : « *Anno Domini MCCC XIII III nonas Augusti obiit frater Arnaldus de Corbiaco condam abbas monasterii sancti Martini Canigonensis cuius anima requiescat in pace. Amen.* » Le défunt est représenté couché dans son tombeau, et derrière lui se trouvent neuf personnages inégalement répartis sous quatre arcades ogivales à redents.

L. DE BONNEFOY, *Epigraphie roussillonnaise*. — Almanach *Le Roussillonnais*, 1881.

CORBIAC (Bernard de), fils de Guillaume, portait le titre de damoiseau ; ayant épousé dame Fabis, il mourut avant 1350. De ce mariage naquirent deux filles : Torrona et Esclarmonde, épouse de R. Amalric, et trois fils, les damoiseaux Guillaume, Bernard, dont la biographie suit, et Adhémar qui était déjà décédé en 1350.

Almanach *Le Roussillonnais*, 1881.

CORBIAC (Bernard de), damoiseau de Vinça, obtint de son frère aîné la renonciation de ses droits sur la succession de leurs parents, moyennant une somme de six mille sous barcelonais de tern, par acte passé le 3 janvier 1350. Bernard de Corbiac s'unit à une noble et ancienne famille d'Ille, en épousant Philippa, fille de Blanche et du damoiseau Hugues d'Alénia. Il était au mois d'août 1364 bailli de Vinça pour la dame de cette ville, l'infante Jeanne, fille du roi d'Aragon, Pierre IV. Bernard de Corbiac fut remplacé, comme bailli, par François d'Esblada, à la fin du mois d'avril 1365 et porta quelque temps encore le titre de lieutenant de bailli et de capitaine de Vinça. On le trouve encore, vers l'an 1369, en qualité de procureur de l'archidiacre de Conflent. Bernard de Corbiac avait épousé en secondes noces Jeanne dont le nom patronymique est inconnu. Il fit son testament le 4 février 1376, et mourut le 14 juillet suivant, sans laisser d'héritier pour conserver le nom de sa famille.

Archives des Pyr.-Or., D. 106, 121. — Almanach *Le Roussillonnais*, 1881.

CORDELLAS (Charles) était abbé de Saint-Génis-des-Fontaines, en 1409.

Gallia christiana, VI, col. 1107.

CORDELLAS (Jean), protonotaire apostolique et évêque de Guardia, dans le royaume de Naples fut nommé abbé commendataire de Saint-Génis-des-Fontaines, en 1539. Son frère Michel, qui était chanoine de Barcelone, fut son procureur jusqu'en 1569, mais ce dernier n'obtint jamais ses bulles de nomination à la dignité abbatiale.

Archives des Pyr.-Or., G. 10. — *Gallia christiana*, VI, col. 1107.

CORDERO (Martin) fit paraître à Perpignan, en 1608, la traduction de l'ouvrage de Josèphe : *De bello judaico*.

FOURQUET, *Catalogue des livres de la bibliothèque communale de Perpignan*.

CORNELLA (Antoine), bénéficiaire de la communauté ecclésiastique de Bouleternère, en 1663, fut nommé à la cure de Catllar et s'occupa de la construction de l'église de cette paroisse. Il fut enterré dans une chapelle de cette dernière église, ainsi qu'en témoigne une inscription tumulaire gravée sur une dalle du sol.

Archives des Pyr.-Or., G. 733.

CORNET (Frédéric), prêtre de Barcelone, docteur en droit canon, inquisiteur dans la ville et royaume de Murcie, fut nommé évêque d'Elne par une bulle en date du 13 février 1617. Il prit possession de son siège par procureur le 23 juin et prêta de même son serment le 24. Mais il mourut à Barcelone le lendemain, sans avoir même vu son diocèse.

Archives des Pyr.-Or., G. 49, 241. — PUIGGARI, *Catalogue biographique des évêques d'Elne*.

CORNET-LACREU (François), de Rodès, était colonel du régiment de Farnèse (cavalerie espagnole) lorsqu'il fut blessé à Gibraltar, le 6 juillet 1763. C'est ce qu'apprend la légende d'un ex-voto qu'on aperçoit sur les parois de la chapelle de Notre-Dame de Domanova.

Communication obligeante de M. l'abbé G. de Llobet, vicaire-général de Perpignan.

CORONNAT (Pierre-Guillaume-Paul), né à Latour-de-France, le 26 octobre 1843, entra à l'Ecole spéciale de Saint-Cyr le 20 octobre 1865. Il fut nommé, le 1^{er} octobre 1867, sous-lieutenant au 4^e régiment d'infanterie de marine, et partit presque aussitôt pour la Cochinchine où il fut promu lieutenant, puis pour le Japon où il demeura jusqu'en 1873.

Capitaine au choix le 31 mars 1874 au 2^e régiment

à Brest, Coronnat suivit les cours de l'Ecole supérieure de guerre, obtint en 1877 le brevet d'état-major avec la mention bien et fit un stage à l'état-major du 15^e corps d'armée à Marseille.

Le 10 octobre 1879, il fut nommé aide de camp du vice-amiral préfet maritime à Toulon. Le 1^{er} juillet de l'année suivante, il était promu chef de bataillon au choix et maintenu dans ses fonctions. Il y resta jusqu'au mois de février 1882.

Appelé à servir en Cochinchine, il s'embarqua à Toulon, le 20 juillet 1882, et débarqua à Saïgon le 30 août. L'année suivante, il fut appelé par le général Bouët, alors commandant en chef au Tonkin, comme chef d'état-major. Après avoir préparé avec son chef la marche en avant contre les Pavillons-Noirs, il prit lui-même le commandement de la colonne du centre et se dirigea sur Yen-Taï et Noi et Yen. Il chassa l'ennemi devant lui, et, lorsqu'il se trouva coupé de ses communications avec les autres colonnes par suite du mauvais état des routes, il sut inspirer une telle confiance à ses hommes, que ceux-ci conservèrent une attitude qui découragea l'ennemi et le força à la retraite.

Jusqu'au 1^{er} septembre, le commandant Coronnat dirigea lui-même une partie des reconnaissances en vue d'étudier le terrain sur lequel on devait combattre.

Au départ du général Bouët, il fut remplacé comme chef d'état-major ; mais il demanda et obtint de rester au Tonkin à la tête d'un bataillon. Il assista ainsi à presque toutes les affaires qui se déroulèrent dans cette colonie jusqu'en 1884. A Bac-Ninh, le 16 mars 1884, il fut cité à l'ordre du jour du corps expéditionnaire pour avoir brillamment conduit son bataillon pendant les marches et lors de la prise de cette place. Il se distingua encore lors de la poursuite de l'ennemi dans la direction de Thaï-Nguyen et dans les opérations contre Hong-Hoa.

Le 2 mai 1884, il fut promu lieutenant-colonel en récompense de sa belle conduite pendant l'expédition et appelé à continuer ses services au 4^e régiment, à Toulon.

Au mois d'octobre 1886, le lieutenant-colonel Coronnat fut désigné pour prendre le commandement du régiment de tirailleurs sénégalais ; il débarqua à Dakar le 15 novembre suivant. Quelques mois après (avril 1887), une révolution menaça le centre de notre possession du Sénégal. Une attaque du Saloum par Saërmaly, chef du Rip, aidé des marabouts voisins, devint imminente. Le lieutenant-colonel Coronnat fut désigné par le colonel Duchemin, commandant supérieur des troupes, pour aller, avec une colonne de 400 à 500 hommes, châtier les rebelles. Grâce à de savantes combinaisons, la colonne se rendit maîtresse du Rip en peu de temps,

après avoir enlevé six tatas (villages fortifiés), construits au prix de grands efforts et dont leurs extérieurs avaient en moyenne 5 mètres de hauteur. L'influence française, un instant compromise, se trouva ainsi définitivement assise dans les provinces de Sine, du Bayol et du Cayor.

Le 18 juin de cette même année 1887, en récompense de cette belle campagne, le lieutenant-colonel Coronnat fut nommé colonel et commandant supérieur des troupes de la colonie.

Rentré en France au mois de novembre 1888, il fut placé au 3^e régiment d'infanterie de marine et, au mois de janvier 1889, appelé à servir à Paris comme chef d'état-major de l'inspecteur général de l'armée. Le 10 octobre 1891, le colonel Coronnat fut promu au grade de général de brigade et placé à la tête de la 3^e brigade de marine, à Rochefort, dont il prit le commandement le 1^{er} février 1892, puis de la 2^e brigade, à Brest.

En février 1894, il fut appelé au commandement en second des troupes de l'Indo-Chine, et, en décembre, au commandement de la brigade de Cochinchine et du Cambodge. Le général Coronnat prit en juillet 1896, le commandement de la 4^e brigade à Toulon. Au cours de ces différents commandements, il fut chargé d'inspecter à diverses reprises les troupes stationnées dans les colonies.

Élevé au grade de général de division le 12 août 1900, Coronnat fut nommé inspecteur-adjoint de l'infanterie coloniale ; il fut ensuite placé (décision du 23 février 1901) à la tête de la 2^e division d'infanterie coloniale, à Toulon, puis, par décision du 7 juillet 1902, commandant supérieur des forces militaires de l'Indo-Chine à Hanoï. Il était, depuis le 1^{er} août 1903, président du comité technique des troupes coloniales.

Le général Coronnat, grand-officier de la Légion d'honneur du 29 décembre 1903, était, en outre, officier de l'instruction publique, commandeur du Soleil-Levant du Japon, grand-officier de l'ordre royal du Cambodge et de l'ordre impérial du Dragon-Vert de l'Annam, titulaire de la médaille du Tonkin et de la médaille coloniale, grand-croix de l'Etoile Noire du Bénin, grand-croix de la Couronne d'Italie. Il mourut le 6 avril 1909.

Articles nécrologiques parus dans divers périodiques.

CORREA (André), moine bénédictin qui avait rempli diverses charges au couvent de Notre-Dame de Montserrat, fut élu abbé de Saint-Génis-des-Fontaines le 27 août 1598. Il eut des démêlés avec l'évêque d'Elne, Onuphre Réart, au sujet de la juridiction.

Archives des Pyr.-Or., G. 13. — *Gallia christiana*, VI, col. 1108.

CORTSAVI (Raymond de) était seigneur des territoires de La Bastida et Bula-d'Amont vers le milieu du XII^e siècle. Son nom est mentionné dans une nomenclature de feudataires du vicomte de Castellnou que contient une charte du 9 juin 1193. Par ce document, Raymond de Serralonga, chef féodal des forteresses du Vallespir, autorisa l'abbé d'Arles à fortifier le lieu de Fourques, avec le consentement de divers chevaliers, au nombre desquels se trouvait Raymond de Cortsavi. Celui-ci mourut l'année suivante, laissant trois filles : Ermessinde, qui devint l'héritière de la baronnie de Cortsavi, et, par le fait, la plus riche dame du Vallespir ; Giraula, qui contracta mariage avec Pons de Vallgornera ; et Marie, qui devint la femme de Bertrand d'Ille.

Ermessinde épousa Olivier de Termes, puissant seigneur du Narbonnais, qu'elle ne tarda pas à perdre. En 1211, elle convola en secondes noces avec Bernard-Hugues de Serralonga. De son premier époux, elle avait eu un fils, Olivier, qui s'illustra dans les Croisades. De son second mari, elle eut deux garçons, Guillaume-Hugues et Raymond. Une charte la montre concluant, le 21 juin 1248, avec ses trois fils, la dotation d'un tènement avec droit de pacage au territoire de Cortsavi, en faveur de l'abbaye de Vallbona.

L'héritage de la baronnie de Cortsavi et de La Bastida échut à Raymond, le cadet. D'après Gazanyola, « Raymond de Serralonga portait ce nom d'une terre de sa mère située en Roussillon ». Il n'en est rien. Raymond garda l'appellation patronymique de son père, Bernard-Hugues de Serralonga, bien qu'il fut baron de Cortsavi. Ce furent ses deux fils, Arnaud et Raymond, qui reprirent le nom de Cortsavi.

Archives des Pyr.-Or., B. 80. — *Marca hispanica*, col. 484. — GAZANYOLA, *Histoire de Roussillon*.

CORTSAVI (Arnaud de), fils de Raymond de Serralongue, épousa Guéralda, fille unique et héritière universelle de Galcerand III d'Urg, seigneur d'Ille, Joch, Estoher, Via, etc. et de Xatberta de Barbeyran, de la maison des seigneurs de Molitg. Le 18 avril 1282, Arnaud de Cortsavi et Guéralda, sa femme, concédèrent plein et libre pouvoir aux habitants de Vinça, de Joch, de Rigarda, de Sahorla, de Finestret et de Vilella de prendre les eaux de la rivière dite de Lentilla ou de Finestret, de les amener à travers le territoire de leur juridiction du château de Joch, et de construire un ruisseau pour conduire les eaux, s'en servir, en user et arroser leurs propriétés. En 1285, Arnaud de Cortsavi, ainsi que plusieurs autres grands seigneurs roussillonnais, prit parti pour le roi d'Aragon contre les croisés français alliés du roi de Majorque. Il fut obligé de s'expatrier et tous ses biens furent confisqués.

au profit du Domaine royal. Cette situation dura jusqu'à la paix conclue en 1298 entre les rois d'Aragon et de Majorque. Dans l'intervalle, Guéralda, qui n'avait pas d'enfants et n'avait jamais cessé de jouir de ses biens patrimoniaux, par un acte du 6 février 1297, vendit à son cousin-germain, Pierre de Fonollet, le château et la ville d'Ille, avec divers droits dans les territoires de Saint-Michel de Llores, Mersuga, Greolera et Corbera, le lieu d'Estover et le vilair de Vilanova-des-Escaldes en Cerdagne, le tout pour le prix de cinquante mille sols de Malgone. Arnaud de Cortsavi n'eut aucune réclamation à faire contre cette aliénation que son épouse faisait de tous ses biens, à l'exception de la moitié de la seigneurie de Joch et du château de Via dont Galcerand II d'Urg avait ordonné la vente pour payer les dettes de son père. Pierre de Fonollet acheta dans la suite le château de Via ; ainsi, tous les anciens domaines de la maison d'Urg se trouvèrent réunis en son pouvoir. Arnaud de Cortsavi fut présent à la prestation de foi et d'hommage que l'Infant Sanche fit, dans Gérone, à Jacques II d'Aragon, en l'année 1302. Il mourut sans laisser d'héritier mâle.

ZURITA, *Anales de la corona de Aragon*. — Almanach Le Roussillonais, 1879.

CORTSAVI (Raymond de), évêque de Mallorca, frère du précédent, était entré dans l'ordre de Saint-Dominique et avait fait sa profession religieuse dans le couvent des Jacobins de Perpignan. C'est ce qu'apprend une lettre de Sanche, roi de Majorque, écrite le 2 avril 1321 à son lieutenant, Dalmace de Banyuls. Le monarque lui prescrivit d'accueillir avec faveur le lecteur des Frères-Prêcheurs de Perpignan, qui se rendait à Mallorca pour connaître et exécuter les dispositions testamentaires de feu l'évêque Raymond, lequel avait arrêté ses suprêmes volontés durant le temps de son noviciat au couvent des Dominicains de cette ville. Ses connaissances étendues dans les sciences ecclésiastiques lui valurent la charge de maître du Sacré-Palais, quelque temps avant l'arrivée des papes à Avignon. Jean XXII le nomma à l'évêché de Mallorca, le 28 mai 1318, en remplacement de Guillaume de Vilanova.

De concert avec le chapitre de sa cathédrale, Raymond de Cortsavi éleva, le 9 juillet 1319, le taux des prébendes canonicales de soixante à quatre-vingt-cinq livres. Cette mesure avait été dictée à l'évêque par les événements dont il était le témoin. La cherté des vivres obligeait un grand nombre de chanoines à abandonner l'île de Mallorca et à ne pas garder la résidence. Il remédia à cet abus en majorant le tarif de leurs émoluments. Villanueva dit qu'il avait eu sous les yeux un statut diocésain daté de cette même année, au bas duquel était apposée la signature de

l'évêque Raymond de Cortsavi. Le 18 octobre, ce prélat approuva la fondation d'un bénéfice institué par un particulier à l'autel de sainte Anne de la cathédrale de Mallorca.

Raymond de Cortsavi eut un pontificat de courte durée. Il mourut dans le courant du mois de mars 1321, ainsi qu'il conste du texte d'une lettre dirigée de Perpignan par le roi Sanche à Dalmace de Banyuls, son lieutenant. Celui-ci avait notifié à son royal maître la nouvelle du décès de l'évêque de Mallorca. Dans la réponse qu'il lui adressa, à la date du 29 mars, le monarque déplorait la mort de ce pontife, mais il se consolait à la pensée que le défunt avait fidèlement rempli sa mission. Cette lettre découvre quelques particularités du testament de Raymond de Cortsavi. L'évêque avait recommandé que ses dernières volontés fussent exécutées avec l'agrément du roi. Le souverain délégua ses pouvoirs à Dalmace. Celui-ci dut retirer cent livres du capital et les affecter à l'œuvre de l'hôpital de la ville épiscopale. Cinq mille sols devaient aussi en être distraits pour permettre de terminer le chevet de la cathédrale. Le successeur de Raymond de Cortsavi sur le siège de Mallorca fut le perpignanais Gui de Terrena.

VILLANUEVA, *Viaje literario à las iglesias de España*. — Abbé J. CAPELLE, *Figures d'évêques roussillonais*.

COSTA (Arnaud de), jurisconsulte de Perpignan, épousa Ausberga. Deux fils naquirent de leur union : Raymond qui devint évêque d'Elne et Pierre, archidiaque de Xativa et chanoine d'Elne. Arnaud de Costa mourut le 20 septembre 1282 et fut enseveli sous le parvis de l'ancienne église de Saint-François, à Perpignan (l'hôpital militaire), ainsi qu'il conste de l'épithaphe suivante : † *Anno Domini MCC LXXXII II KLS. Octobris obiit domina Ausberga uxor quondam domini Arnaldi de Costa iurisperiti de Perpiniani* †. *Et post ac anno Domini MCC LXXXII XII KLS Octobris obiit dictus dominus Arnaldus de Costa quorum conjugum ossa jacent hic tumulata. Filios habuerunt venerabilem in Christo patrem dominum Raymundum Dei gracia Elnensem episcopum et dominum Petrum de Costa iurisperitum presbiterum. Predictorum anime in pace requiescant.*

L. DE BONNEFOY, *Epigraphie roussillonnaise*.

COSTA (Raymond de), fils du précédent, fut élu évêque d'Elne en 1289. Le 11 octobre de cette année, il confirma, en sa qualité de chapelain-majeur, l'érection d'une vicairie-perpétuelle dans l'église Saint-Jean de Perpignan. Après avoir été consacré, il promit obéissance au chapitre de Narbonne, *sede vacante*, le 20 mars 1290. La même année, il fit quelques statuts pour l'église Saint-Jean de Perpignan. Le 6 novembre 1296, Ermengaud de Llupia lui fit

hommage pour le village de Bages qui faisait partie de la dot de sa femme. Raymond de Costa souscrivit, le 29 juin 1298, à un acte de renonciation que se firent dans le château d'Argelès les rois d'Aragon et de Majorque ; il apposa encore sa signature à la lettre que les évêques de la province de Narbonne adressèrent à Philippe le Bel, le 28 septembre 1299. Cette même année, l'évêque d'Elne attesta, dans son palais de Perpignan, l'authenticité du testament de Jacques, roi d'Aragon, et la conformité de la copie avec l'original qui lui furent présentés par un notaire. C'est sous son épiscopat, et vers l'an 1300, que les consuls de Perpignan firent construire, par ordre du roi de Majorque, sur un fonds qu'il leur avait vendu, l'église de Notre-Dame, appelée de *la Réal*, c'est-à-dire de la royale, parce qu'elle était située à proximité du donjon de la citadelle qu'habitèrent successivement les rois de Majorque et d'Aragon. Peu de temps après, Jacques, roi de Majorque, requit de Raymond de Costa et Guillaume, abbé de Cuxa, de mettre à exécution les dernières volontés de Galcerand d'Urg, en ce qui concernait la vente de la moitié de la seigneurie de Joch. L'évêque et l'abbé déclarèrent qu'ils ne voulaient point intervenir en cette affaire et qu'ils s'en rapporteraient à ce que le monarque déciderait à cet égard. Comme les légats et nonces envoyés en France par le pape Clément V, en 1310, voulaient lever des contributions sur le diocèse d'Elne, de la même manière qu'ils faisaient sur le clergé des églises de France, Raymond de Costa fit des représentations, et assura que son église faisait partie de la province de Narbonne, mais qu'elle n'était point rattachée au royaume de France. Il fit valoir, en outre, le privilège du pape Innocent IV qui interdit aux légats apostoliques d'exercer leurs droits dans le diocèse d'Elne, à moins qu'il n'en soit fait une mention formelle. Raymond de Costa commença l'information contre les Templiers du Roussillon, en 1309. Il ne reçut que vers la fin de cette année-là les lettres de Gilles, archevêque de Narbonne son métropolitain ; elles lui transmettaient, avec les bulles du Pape, les articles ou chefs d'accusation portés contre l'ordre du Temple et les prescriptions à suivre pour la procédure. Conformément au mandat apostolique dont il était revêtu, il s'adjoignit deux chanoines de sa cathédrale, Bernard-Hugues d'Urg, grand archidiacre, et Raymond Guillem, sacristain, deux dominicains du couvent de Perpignan, frère Bernard March, prieur, et frère Bérenger d'Ardena, lecteur, et deux franciscains de la même ville, les frères Arnau, gardien, et Guillaume Brandi. L'interrogatoire des prévenus commença le 19 janvier 1310, et se poursuivit jusqu'au 26 du même mois. Vingt-cinq témoins furent entendus et tous soutinrent l'innocence de l'ordre avec fermeté. Le cahier de

l'enquête contre les Templiers roussillonnais fut clos et scellé par Raymond de Costa, le 31 août 1310 et expédié peu de jours après à Rome. Ce prélat mourut le 30 octobre de cette même année et ne vit point l'issue de l'affaire criminelle intentée aux Templiers. Il fut inhumé dans la chapelle qu'il avait fait construire dans son église et en faveur de laquelle il avait fondé des bénéfices. On remarque à la base de son tombeau, élevé dans la deuxième chapelle du sud de la cathédrale d'Elne, des modillons pareils à ceux qui se voient à la porte du cloître. Ce sarcophage est encastré dans le mur. Sur la face antérieure est relevée en bossage la statue de l'évêque, grandeur nature, en habits pontificaux, bénissant de la main droite, et maintenant de la gauche sa crosse, dont la volute est brisée. La mitre paraît très ornée, mais on n'en peut apercevoir que la naissance ; le reste se cache derrière le retable en bois de l'autel. La chaussure est pointue. Le couvercle du sarcophage est prismatique. Sur le versant qui fait saillie, sont sculptés la sainte Vierge et saint Jean, aux pieds de la croix, et deux écussons chargés d'un griffon, pareils à ceux du marbre funéraire de son frère, le chanoine Pierre de Costa, qui se trouve dans la chapelle attenante.

Archives des Pyr.-Or., G. 22. — D'ACHERY, *Spicilegium*, t. IX. — PUIGGARI, *Catalogue biographique des évêques d'Elne*. — ALART, *Suppression de l'ordre du Temple en Roussillon*, 1867. — ALMANACH *Le Roussillonnais*, 1879. — L. DE BONNEFOY, *Epigraphie roussillonnaise*. — BRUTAILS, *Etude archéologique sur la cathédrale et le cloître d'Elne*, 1887. — ABBÉ J. CAPEILLE, *Figures d'évêques roussillonnais*.

COSTA (Pierre de), frère du précédent, fut archidiacre de Xativa, chanoine de Narbonne et d'Elne. Il mourut le 13 août 1320 et fut inhumé dans un tombeau qu'on voit encore dans la chapelle du Saint-Sacrement à Elne. Le bas-relief représente le défunt, debout, tenant un livre dans ses mains. L'épithaphe qui y est gravée, est partagée entre les bordures supérieure et inférieure, tandis que sur les côtés du cadre se distinguent deux écussons chargés d'un griffon. L'inscription funéraire est ainsi conçue : *Anno Domini M. CCCXX, idus augusti obiit venerabilis dominus Petrus Coste archidiaconus Xative ac canonicus Narbone, sucsector (sic) et canonicus in ecclesia Elne, qui instituit unum sacerdotem et suum anniversarium et festum sanctorum Justi et Pastoris in ecclesia Elne, cujus anima per misericordiam Dei requiescat (sic) in pace*. Dans la chapelle attenante, on voit un sarcophage encastré dans le mur sur lequel se dessinent la silhouette d'un évêque et deux écussons pareils à ceux du marbre funéraire de Pierre de Costa. Ce tombeau ne saurait être autre que celui de Raymond de Costa, évêque d'Elne.

L. DE BONNEFOY, *Epigraphie roussillonnaise*.

COSTA (Pierre), peintre de Perpignan, fabriqua en 1424 le retable de Saint-Thomas pour l'église de Cabestany.

Archives des Pyr.-Or., G. 737.

COSTA (Guillaume), sculpteur, construisit un retable pour l'église de Baixas, en 1460. En 1474, il s'engagea à faire trois retables pour l'église Saint-Jacques d'Elne : le premier devait être sous le vocable de saint Loup, le second sous celui de saint Roch et le troisième sous celui de saint Dominique.

Archives des Pyr.-Or., G. 723, 779.

COSTA (Jean), peintre de Perpignan, exécuta des retables pour l'église de Baixas, en 1493.

Archives des Pyr.-Or., G. 723.

COSTA (Michel) était peintre à Perpignan, en 1503.

Archives des Pyr.-Or., B. 416.

COSTA (Louis), sculpteur de Perpignan, qui avait entrepris la construction du retable du maître-autel de l'église de Canet, en 1642. La mort le surprit au milieu de son œuvre ; sa veuve, s'engagea, l'année suivante, à faire mener l'entreprise à bonne fin.

Archives des Pyr.-Or., G. 731.

COSTA (Ferdinand) naquit le 19 août 1632 à Chambéry, de Jean-Baptiste Costa, président de la Cour des comptes de Savoie et de Pétronille de Guirrod. Après avoir obtenu ses diplômes en droit, il embrassa la vie religieuse et entra, le 12 mai 1652, à l'Ermitage des Camaldules de Turin. En 1673, il reçut de ses supérieurs l'ordre d'aller faire en France des fondations de leur Institut. Après avoir jeté en Bretagne les fondements d'un monastère de son ordre, il partit pour l'Espagne, dans le but de créer de nouveaux couvents. Mais la guerre qui désolait le Roussillon lui ferma l'entrée de la Péninsule hispanique. Après avoir vainement demandé un passe-port au vice-roi de Catalogne, San-Germain, Ferdinand Costa se décida à demeurer quelque temps en Roussillon : il se dirigea vers le monastère de Saint-Michel de Cuxa, dans lequel saint Romuald, fondateur des Camaldules, s'était sanctifié. De passage à Prades, il fit la rencontre du révérend Bassols, prêtre-bénéficiaire de l'église paroissiale de cette localité qu'une prénotation de sainteté environnait déjà. Le prêtre et le religieux se saluèrent de leur nom respectif sans s'être jamais vus, puis Bassols offrit au pèlerin l'hospitalité dans son humble maison d'habitation. Ayant voulu passer une nuit sur la pierre où la tradition veut que saint Romuald ait couché, à proximité de

l'abbaye de Cuxa, Ferdinand Costa fut pris d'une fièvre qui le conduisit au tombeau. Il mourut à Prades, le 23 septembre 1674, et fut enseveli avec honneur dans l'église paroissiale de cette petite ville. Gaspard Costa, comte de Vilard, membre du conseil secret du roi de Savoie et président de la Cour des comptes de Chambéry, frère du défunt, fit graver sur une pierre sépulcrale en marbre l'épithaphe ornée d'un blason à trois fleurs de lys qui relate les principaux traits de la vie et les circonstances de la mort du saint Camaldule.

Abbé F. FONT, *Vie du marquis Ferdinand Costa*, Perpignan, Comet, 1881.

COSTE (Louis) n'est connu que pour avoir controversé, en 1771, quelques questions anatomiques avec le médecin Joseph-Barthélemy Carrère.

HENRY, *Histoire de Roussillon*.

COSTE, maître de chapelle à la cathédrale de Perpignan, a écrit les paroles et la musique d'un opéra-comique en trois actes : *La quenouille de la reine Berthe* qui fut représenté au mois de mai 1858, sur le théâtre de Perpignan.

FÉTIS, *Biographie universelle des musiciens*, supplément.

COTXET (Bonaventure) naquit à Err, le 14 octobre 1791. Ordonné prêtre en 1815, il fut nommé curé de Rigarda le 1^{er} juillet 1815. Le 1^{er} octobre suivant, il devint vicaire d'Arles-sur-Tech. Il fut successivement : curé d'Elne, le 1^{er} juillet 1817 ; de Trouillas, le 1^{er} octobre 1822 ; de Mont-Louis, le 1^{er} mai 1824. L'abbé Cotxet servit ensuite dans les armées carlistes, en qualité d'aumônier militaire, à dater du 26 novembre 1825 jusqu'au 23 janvier 1832. A cette date, il reçut le titre de desservant d'Enveitg, puis celui de sa paroisse natale, le 14 novembre 1834. Le 1^{er} juillet 1850, l'abbé Cotxet devint curé de Molitg. En 1853, il publia : *Noticia historica de la imatge de Nostra-Senyora d'Err, seguida de la sua descripcio, dels noms dels rectors que han governat la parroquia dos cents anys y de una curta relacio de la sequedat de 1847*, in-42 de VII-83 pages, Perpignan, J.-B. Alzine. Nommé curé de Corneilla-du-Conflent le 1^{er} octobre 1858, il fut mis en disponibilité en 1862. Il occupa ensuite le petit poste de Nahuja, à partir du 1^{er} mars 1863 jusqu'à l'année 1877, durant laquelle il se retira au sein de sa famille. Il mourut à Err, le 27 mai 1879.

Archives de l'Evêché de Perpignan.

COURTAIS (Pierre) fut, pendant de longues années, instituteur à Port-Vendres et à Banyuls-sur-mer. Après sa mise à la retraite, il se retira à Argelès-sur-mer, où il mourut en 1888. Son premier recueil de poésies catalanes, *Flors de Canigo*, parut

en 1868 ; il fut dédié à Aimé Camp, alors inspecteur d'académie à Perpignan. Ce recueil, qui comprend une description du Roussillon et une quinzaine de fables, est, au dire de M. Amade, « un modeste petit volume où l'auteur s'est essayé à manier le dialecte du Roussillon, en le purifiant de ses gallicismes. On n'y découvre aucune trace de talent ; mais si Courtais a quelque mérite, c'est bien celui d'avoir tenté, sinon le premier, du moins l'un des premiers, l'adaptation du langage moderne à la poésie ; son exemple n'est pas resté vain ». En 1874, Pierre Courtais fit paraître une plaquette, *La Pedragada*, au profit des orphelins d'Alsace-Lorraine.

Jean AMADE, *Anthologie catalane*, Perpignan, Comet, 1908.

CREXELL (P.), marchand de Perpignan qui faisait l'exportation des vins du Roussillon à l'étranger, vers le commencement du xv^e siècle.

Archives des Pyr.-Or., B. 235.

CREXELL (Bertrand) était châtelain de Força-Réal en 1451.

Archives des Pyr.-Or., B. 271, 405.

CRIBALLER (Raymond), fondateur de cloches de Perpignan, passa contrat pour la refonte de la grande cloche de l'église de Thuir, au prix de cent cinquante livres. Le 24 mai 1753, la communauté séculière de Thuir refusa d'accepter l'ouvrage de Criballer comme mal exécuté et lui intenta un procès devant le bailliage de Perpignan. Des experts furent nommés qui se contredirent. La ville de Thuir se décida alors à recevoir la cloche.

PALUSTRE, *Quelques noms de fondateurs de cloches roussillonnaises*.

CROS (Jacques-Marie-Jérôme) naquit le 13 avril 1582 à Perpignan, où son père exerçait la profession de cordonnier. Ayant subi ses examens en 1611, Jérôme Cros ne tarda pas à ouvrir une boutique de chirurgien dans sa ville natale. Le 22 octobre 1613, il se maria à Jérôme Auger qu'il perdit l'année suivante. Le 3 décembre 1616, Jérôme Cros épousa en secondes noces Isabelle Miquel, de Rivesaltes, qui lui apporta une dot suffisante pour acheter une maison sur la place des Trois-Rois. C'est là qu'il établit son domicile ; c'est là qu'il exerça son art jusqu'à sa mort, survenue à la fin du mois d'octobre 1639. Jérôme Cros est surtout connu comme auteur de *Mémoires* qui relatent les principaux événements dont il fut le témoin à Perpignan, durant la première moitié du xvii^e siècle. Sur le registre manuscrit qu'il a laissé, Cros a observé l'ordre chronologique dans le récit des faits qu'il raconte. On peut les ramener à quatre groupes principaux : les

faits divers, les affaires religieuses, civiles et militaires. La première catégorie est relative aux fléaux occasionnés par la perturbation des éléments terrestres ou à l'observation de phénomènes célestes : les grêles du 6 juin 1614 et du 17 avril 1617, les inondations de 1628 et de 1632, l'apparition d'une comète en 1618, l'aurore boréale de 1621 et l'éclipse de lune de 1628. Cros s'attache aussi à raconter en détail l'affaire d'une secte de sorcières roussillonnaises, saisies et pendues en 1618, et les principaux assassinats perpétrés à Perpignan, principalement depuis 1624 jusqu'en 1632. La relation des manifestations extérieures du culte catholique à Perpignan occupe une large place dans les *Mémoires* de Cros. Telles sont : les fêtes, réjouissances et cavalcades qui eurent lieu en décembre 1625 en l'honneur de Marie-Immaculée ; celles que les Carmes organisèrent pour célébrer la mémoire de sainte Thérèse, en 1630 ; celles qui se firent à l'occasion de la canonisation de saint André Corsini. Le chroniqueur mentionne onze processions où la relique de saint Gaudérique fut portée à la mer, pour obtenir la pluie, durant le temps de sécheresse. Il s'appesantit aussi sur les travaux d'embellissement exécutés à l'église Saint-Jean. Les affaires civiles rapportées par les *Mémoires* ont trait aux cérémonies du service funèbre, célébré en 1621, pour le repos de l'âme de Philippe II, aux fêtes données à Perpignan, en 1626, lors de la naissance d'une princesse royale, et à l'arrivée des divers vice-rois de Catalogne, depuis 1629 jusqu'en 1634. A partir de 1630, la crainte des invasions françaises et les menaces de guerre déterminèrent les Perpignannais à organiser un système de défense. De là, la construction de divers remparts et la venue de différents corps de troupes dont Cros retrace l'histoire. Jérôme Cros ne laissa pas d'enfants à sa mort ; par testament, il consacra sa fortune à de pieuses libéralités. Le manuscrit de ses *Mémoires* est entre les mains de M. Lafabrègue, de Perpignan.

Abbé TORREILLES, *Mémoires d'un chirurgien au XVII^e siècle*, dans le IV^e volume de la *Revue d'Histoire et d'Archéologie du Roussillon*.

CROU ou DE SANTA CROU (Guillaume), peintre, n'est connu que par un acte fort endommagé du 15 octobre 1276, par lequel un habitant de Perpignan pardonnait à Guillaume de Santa Crôu, peintre, fils de Raymond, une blessure qu'il était accusé de lui avoir faite. Il n'est pas douteux que R. de Sancta Cruce ou de Cruce, père de cet artiste, ne fut le même que Raymond de Cruce qui, dès l'an 1263, prenait à gages le peintre Bernard Bertoli pour peindre des armes, selles, épées ou autres objets. Raymond se retrouve, qualifié de sellier, dans divers actes de 1276, 1278 et 1283, tantôt sous le nom de

R. de Cruce, tantôt sous celui de *Sancta Cruce*. Guillaume Cróu laissa, sans doute, des descendants qui ne portèrent plus que le nom de Créus ou Cróus, car le nom latin *cruce*, *crucis* prenait alors en catalan les formes *cróu* ou *crotz* et aujourd'hui *creu*. En Roussillon, la suppression du qualificatif de *saint* pour les noms de famille tirés des lieux d'origine est un fait communément observé dans la formation des appellations patronymiques.

ALART, *Notes historiques sur la peinture et les peintres roussillonnais*, dans le XIX^e *Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales*.

CROU ou **CROU (Jean)**, qu'un acte du 10 octobre 1308 appelle *Johan Creus pintor* est considéré comme le fils du précédent et le père des deux artistes suivants.

ALART, *op. cit.*

CROU (Pierre) signa, le 3 juillet 1321, la reconnaissance d'une dette contractée à un juif, en compagnie de cinq autres peintres de Perpignan. Pierre Cróu, qui se retrouve comme témoin dans un document, le 30 août 1333, avait épousé Jeanne. Celle-ci demeurée veuve, se remaria avec Guillaume Mates et vivait encore le 13 avril 1362.

ALART, *op. cit.*

CROU ou **CROUS (Bernard)** qui paraît être le frère du précédent, était marié avec une nommée Dulcia, dont il eut une fille du nom de Michelle, vivante en 1334. Mais il est probable qu'à l'an 1323, le peintre Bernard était déjà remarié et qu'il avait eu de Béatrix, sa seconde épouse, une fille de même nom, puisque ce second mariage ne fut célébré qu'en 1325, et sa fille Béatrix se trouva dix ans plus tard aussi mariée. Bernard Cróus fit son testament le 7 juillet 1334. Il déclara vouloir être enseveli au cimetière de Sainte-Marie de la Réal, fit divers legs à ses deux filles mariées et institua pour héritier universel son fils Jacques qu'il avait eu de sa seconde épouse. Cet enfant mourut, sans doute, en bas-âge, ou ne suivit pas la profession de son père, car il n'est plus fait mention de lui dans les documents.

ALART, *op. cit.*

CROUCHANDEU (Joseph), né en 1831, était homme de lettres à Perpignan, lorsqu'il entra dans la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales, en 1872. Cette année-là, il fut chargé d'écrire le rapport des travaux de la section littéraire de cette Société; en 1882, il s'acquitta pour la deuxième fois de cette délicate mission. Nommé Conservateur du Musée de Perpignan, en 1880, Crouchandeu apporta d'importantes améliorations dans

le service des collections artistiques confiées à sa garde. En 1885, il publia un *Catalogue raisonné des objets d'art et d'archéologie du musée de Perpignan*. Ce volume constitue un excellent guide pour les amateurs et les étrangers qui visitent les salons de peinture et de sculpture établis dans les locaux de l'ancienne Université. Joseph Crouchandeu mourut à Perpignan le 21 décembre 1894, léguant par testament la somme de mille francs au Musée de la Ville.

Articles nécrologiques parus dans divers périodiques.

CRUILLES (Gilabert de) fut nommé, le 5 octobre 1384, par Pierre IV le *Cérémonieux*, aux fonctions de gouverneur et capitaine-général des comtés de Roussillon et de Cerdagne. Il exerça cette charge importante jusqu'au jour de son décès, survenu le 14 novembre 1395. Gilabert de Cruilles fut secondé dans son emploi par Raymond de Çagariga qui, après avoir été vice-gouverneur à partir de l'année 1387, recueillit, à la mort du premier, sa succession à la tête du gouvernement des deux comtés. Jean I^{er} d'Aragon fit cession à Gilabert de Cruilles d'une importante cession de terrain dénommée le *Figuerat del rey*, sise dans les dépendances du château royal de Perpignan (citadelle actuelle). Gilabert de Cruilles avait épousé Elvire et avait eu d'elle un fils, Jaufre-Gilabert, qui, en 1408, était seigneur de Pedracisa et de Cruilles.

Archives des Pyr.-Or., B. 145, 148, 151, 153, 159, 161, 188, 190, 222.

CRUILLES (Bérenger de), frère du précédent, obtint de Pierre IV, roi d'Aragon, concession de la ville de Thuir. Les habitants de cette localité, pour venir en aide au duc de Gérone qui avait emprunté, lors de son mariage, trois cents florins à Barthélemy Gari, banquier de Perpignan, firent diverses ventes de rentes possédées par l'Infant en faveur de Bérenger de Cruilles et de Bernard de Sinisterra. Constance, sœur de Bérenger de Cruilles, était prieure du couvent des chanoinesses de Saint-Sauveur de Perpignan en 1407.

Archives des Pyr.-Or., B. 142, 188, 190, 211, 222.

CRUILLES (Bernard de), fils du précédent, était, en 1417, majordome de la reine Marie d'Aragon. Il remplit deux missions importantes dont le chargea Alphonse V, à son avènement au trône. Ce prince le désigna pour recueillir la somme de cinquante mille florins que le cardinal de Pise, légat du Saint-Siège, attribuait au roi d'Aragon, comme compensation des dépenses faites par ce monarque pour arriver à l'union de l'Eglise, divisée par le schisme d'Occident. Ces fonds devaient être pris sur le subside nouvellement imposé sur le clergé des roya-

mes d'Aragon, de Valence, de Majorque et sur la principauté de Catalogne. Bernard de Cruilles reçut encore mission de prélever dans ces pays l'argent que le clergé avait à payer à l'occasion du mariage de l'Infante Marie, sœur du souverain, avec le roi de Castille. Alphonse V l'envoya auprès des manumiseurs de Ferdinand *le Juste*, son père, pour recouvrer cinquante mille florins dont ils étaient redevables à l'héritier de la couronne.

Archives des Pyr.-Or., B. 212.

CRUILLES (Bernard-Gilabert de), fils de Jaufré-Gilabert, laissa un enfant qui, ayant dans la suite épousé Aldonse, en avait deux fils en 1435 : Bernard-Gilabert, seigneur de Petracisa et Isabelle.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille) 236.

CRUILLES (Bernard-Garaud de) épousa, en 1460, Béatrix de Santa-Pau qui apporta la baronnie de Mosset dans la maison de Cruilles.

Revue d'histoire et d'archéologie du Roussillon, t. IV.

CRUILLES (Pierre-Galcerand de), seigneur du château de Colonge, se maria à Hippolyte, fille de Pierre Redon, bourgeois de Perpignan. En 1476, Boffile-de-Juge, vice-roi de Catalogne, ordonna de procéder à la confiscation des biens d'Hippolyte de Cruilles qui avait pris le parti de Jean II, roi d'Aragon contre Louis XI. Ses possessions furent attribuées à Antoine de Chourses, chevalier, seigneur de Maigne.

Archives des Pyr.-Or., B. 289, 299, 303, 411.

CRUILLES (Auzias de) percevait, en 1494, une rente de vingt-cinq livres sur les *scrivanies* des premiers et seconds appels de Roussillon et Cerdagne. Il eut une sœur, Catherine, qui épousa, le 8 janvier 1482, le chevalier André de Peguera, maître-racional du roi d'Aragon.

Archives des Pyr.-Or., B. 415.

CRUILLES (Jacques de), chevalier de Perpignan, se maria à Stéphanie, fille et héritière universelle de Jean Redon. Il assista à l'assemblée de la noblesse de Roussillon et Cerdagne réunie dans la salle de la maison du Général de Perpignan qui délégua des ambassadeurs au roi avec mission de protester contre les consuls et le conseil de la ville de Perpignan, qui prétendaient les faire contribuer aux impositions, à l'égal des autres habitants.

Archives des Pyr.-Or., B. 345.

CRUILLES (Garaud de), fils de Bernard-Garaud et de Béatrix de Santa-Pau, seigneur de la baronnie

de Mosset et de Castellfollit, laissa un fils, Galcerand, qu'il mit par testament, sous la tutelle de Charles de Llupia. Sa sœur Yolande, qui avait épousé Louis d'Oms, gouverneur de Roussillon, était veuve en 1528.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille) 236, G. 773.

CRUILLES (Galcerand de), fils du précédent, reçut de Charles-Quint le commandement des châteaux de Puigcerda, Querol et La Tour Cerdane. Ce monarque lui avait engagé la baronnie de Conat contre une somme de 3500 florins d'or. Le chevalier Alemany de Bellpuig, propriétaire de ce fief, lui en disputa la possession ; un procès s'en suivit. Il fallut que l'empereur tranchât le différend à l'aide de lettres-patentes.

Archives des Pyr.-Or., B. 368, 374.

CRUILLES (Charles de) et de Viladamany, gouverneur de Roussillon et de Cerdagne, en 1548, épousa Raphaëlle de Cardone, dont il eut une fille Catherine, qu'on trouve religieuse au couvent de Monte-Sion, à Barcelone.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille) 236.

CRUILLES (Gérald de), fils de Galcerand, engagea, le 25 janvier 1576, les baronnies de Mosset et de Castellfollit à Louis de Çagariga, seigneur de Pontos, moyennant une pension annuelle de cent vingt livres. Gérald de Cruilles ambitionnait la charge de gouverneur de Roussillon et de Cerdagne qu'occupait Jean de Quéralt. Il insinua à François Semaler, originaire d'Ille-sur-Tet, d'accuser faussement Jean de Quéralt d'avoir vendu en fraude des chevaux à M. de Joyeuse et d'avoir soutenu le seigneur de Vivier dans l'attaque dirigée par ce dernier contre la ville de Mosset. Le calomniateur ayant désavoué sa déposition, dans la sacristie du couvent des Carmes de Perpignan, déclara, en outre, qu'elle lui avait été suggérée par Gérald de Cruilles, désireux d'obtenir le titre honorable de gouverneur.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille) 236, B. 377.

CRUILLES (Alphonse de) et d'Oms, était abbé de Valbonne et prieur du Mas-de-Garriga, en 1584. Il obtint, en 1593, des syndics de Saint-Jean de Perpignan, la permission de faire inhumer dans leur église le cadavre de Raphaël de Cruilles, damoiseau, avec la faculté de l'enlever quand il lui plairait. Alphonse de Cruilles était encore vivant en 1596.

Archives des Pyr.-Or., B. 434, 436, G. 262, 264.

CRUILLES (Gilabert de) et de Santa-Pau, fit en 1614, un testament par lequel il instituait héritier

universel Jean de Llupia, alors âgé de quatorze ans. Mais son successeur fut Hugues de Cruilles.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille) 236.

CRUILLES (Galcerand de), fils d'Hugues de Cruilles et d'Isabelle de Villaseca, était comte de Montagut et baron de Mosset en 1666. Il laissa une fille, Raphaëlle, qui épousa Jean, fils du célèbre Joseph de Margarit, marquis d'Aguilar.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille) 236.

CRUZAT (Raphaël), prieur d'Espira-de-Conflent, a publié : *Novena en veneració del glorios Sant Antoni de Padua... Ab lo offici menoret y Goigs en alabança del mateix sant*, Perpignan, J. Vigé, 1774, in-32 ; *Novena del glorios patriarca sant Josep... novement corregida y aumentada de una devoció en memoria y veneració de las set majors Alegrias y Tristezas del mateix sant, de son offici menoret, y de tres lletanias per venerar la sagrada familia de Jesus, Maria, Josep*, Perpignan, Le Comte, 1778, in-32.

FOURQUET, *Catalogue des livres... de la bibliothèque communale de Perpignan*. — P. VIDAL et CALMETTE, *Bibliographie roussillonnaise*.

CURP (Saturnin) était curé de Villelongue-dels-Monts en 1660. Le 10 avril de cette année-là, il se rendit à Perpignan pour y voir Louis XIV qui faisait

son entrée dans la capitale du Roussillon. Une fois revenu dans sa paroisse, l'idée lui vint d'écrire la relation de ce qu'il avait vu d'extraordinaire à cette occasion dans la ville de Perpignan. Plus tard, les événements se précipitèrent. Le Vallespir fut désolé par la guerre civile durant une période de huit ans (1666-1674), à la suite de la levée de l'impôt de la gabelle. Saturnin Curp inséra dans le registre de son manuscrit le détail des tentatives, des escarmouches qui eurent lieu alors entre les soldats de Sagarre et les miquelets catalans. Comme il prend fait et cause pour les rebelles du Vallespir, on reproche la partialité à la seconde partie de sa chronique. Ce mémoire, qui était en possession de la famille Berge, de Collioure, a été mis à contribution par le président Aragon dans sa notice : *Le Roussillon aux premiers temps de son annexion à la France*. Saturnin Curp dirigeait encore la paroisse de Villelongue-dels-Monts en 1677.

Archives des Pyr.-Or., G. 736. — V. ARAGON, *Le Roussillon aux premiers temps de son annexion à la France*.

CURZAY DE BOURDEVILLE (Antoine), né en 1710, fut lieutenant-colonel et major de la place de Perpignan. Il se distingua à la bataille de Fontenoy et fut cité à l'ordre du jour de l'armée. Antoine Curzay de Bourdeville, qui était chevalier de Saint-Louis, mourut en 1777.

Communication obligeante de M. Henri Estève de Bosch.

